



**Atlas sommaire des paysages
de l'extension**

Juillet 2008

Cet Atlas sommaire des paysages a été réalisé avant l'adoption du périmètre d'études modifié en automne 2008. Il a donc été élaboré sur le périmètre d'études initial (juin 2007) de 77 communes et non 62.

PREAMBULE

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, la région Ile-de-France a imposé une extension du périmètre d'étude.

Le Parc s'agrandirait de 21 à 77 communes selon le périmètre proposé par la région.

Afin d'intégrer ces nouvelles communes, une analyse paysagère succincte mais globale a été menée.

Ce dossier a été réalisé à partir du travail de 6 étudiants en paysage qui ont étudié l'extension pendant 3 mois pour deux d'entre eux et 1 mois pour les quatre derniers de mai à juillet 2008.

Cette étude ne constitue pas un atlas des paysages abouti mais simplement une base de données qui a donné à l'équipe du Parc une vision globale des paysages du périmètre élargi.

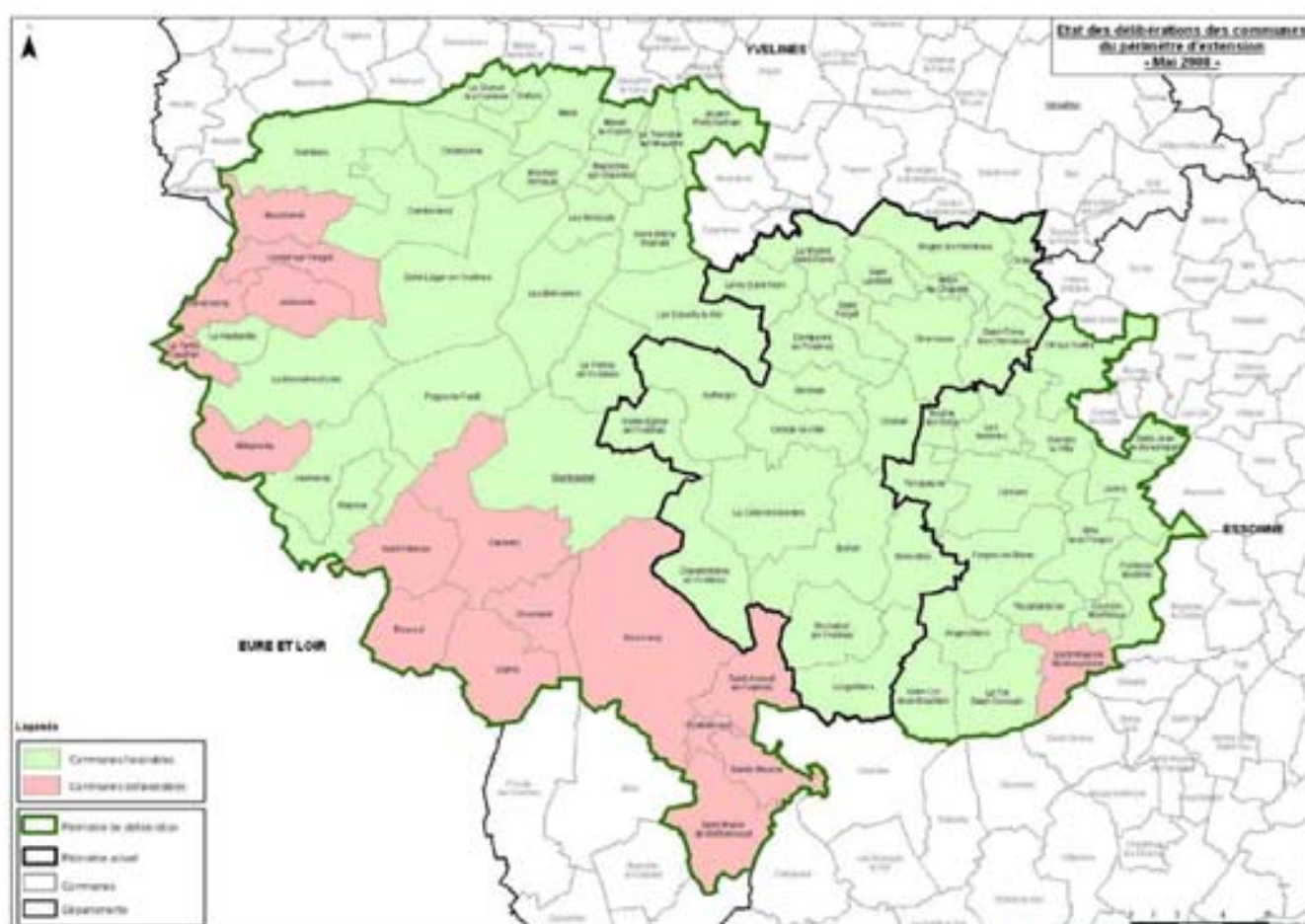
SOMMAIRE

METHODOLOGIE	p-4
PARTIE 1 - CONTEXTE	p-8
Chapitre 1.1 : Historique du Parc	p-9
Chapitre 1.2 : le SDRIF	p.10
Chapitre 1.3 : Périmètre d'étude	p.11
PARTIE 2 - ANALYSE THEMATIQUE	p.12
Chapitre 2.1 : Analyse géographique	p.13
§.a. : la géologie	p.13
§.b. : le relief	p.14
§.c. : les bassins versants	p.15
§.d. : le réseau des étangs et rigoles	p.16
§.e. : les boisements	p.17
§.f. : le climat	p.18
§.G. : l'agriculture	p.19
Chapitre 2.2 : Analyse culturelle	p.20
§.a. : les grands domaines	p.20
§.b. : les routes	p.21
§.c. : le train	p.22
§.d. La forêt de Rambouillet	p.23
§.e. : les villégiatures	p.24
§.f. : le cheval	p.25
§.g. La randonnée	p.26
§.h. Autres tourisms	p.27
§.i. : les règlements	p.28
Chapitre 2.3 : Analyse sensible	p.29
§.a. Les paysages de peinture	p.29
§.b. : les paysages du tourisme	p.30
§.c. : les paysages d'intérêt local et d'appartenance	p.31
PARTIE 3 - EVALUATION DES DYNAMIQUES	p.32
Chapitre 3.1 : Evolutions agriculture et forêt	p.33
§.a. : Fermeture des paysages	p.33
§.b. : Appauvrissement des plateaux céréaliers	p.34
Chapitre 3.2 : Evolutions de l'urbanisation	p.35
§.a. : Impact des infrastructures et de l'étalement urbain	p.35
§.b. : Nuisances aériennes	p.36
PARTIE 4 - IDENTIFICATION DES UNITES PAYSAGERES	p.37
Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères	p.38
§.a. : carte de découpage	p.38
§.b. : les vallées de l'Yvette	p.38
§.c. : le plateau de Limours	p.44
§.d. : les versants de la Rémarde	p.50
§.e. : la plaine de Neauphle	p.54
§.f. : la forêt de Rambouillet	p.60
§.g. : la plaine de Houdan	p.67
§.h. : les vallons du Drouais	p.70
§.i. : la petite Beauce	p.75
Bibliographie	p.78

METHODOLOGIE

Le périmètre d'extension

L'aire d'étude initiale comprenait 77 communes réparties sur le département des Yvelines et de l'Essonne. Compte-tenu des délais extrêmement courts pour réviser cette charte et des arrivées de nouveaux élus, il a été convenu que ces 77 communes délibèrent au printemps 2008 afin d'exclure des études les communes franchement réticentes à l'entrée dans le Parc. **Le périmètre ainsi redéfini comprend 21 communes appartenant déjà au Parc, 16 communes de l'Essonne et 25 communes des Yvelines, soit un total de 62 communes.**



METHODOLOGIE

Les inventaires paysagers existants sur le Parc actuel

Les paysages des 21 communes du Parc actuel avaient déjà été étudiés par l'équipe du Parc au travers d'inventaires paysagers. Un bureau d'études composé d'un architecte et d'un paysagiste ont produit une analyse fine des paysages et déterminé les éléments constitutifs des unités du paysage. L'équipe du Parc a recueilli le regard des habitants lors d'entretiens individuels avec les maires et lors de réunions par commune réunissant un élu, une association, un agriculteur, un érudit, un vieil habitant, un nouvel habitant et un jeune. Il en résulte 23 dossiers d'inventaires à l'échelle communale.

Sommaire des inventaires paysagers :

- la synthèse des perceptions globales du paysage :
 - caractéristiques des unités paysagères
 - représentation des paysages de la commune
 - résumé illustré des éléments paysagers
- Analyse thématique
 - Fiches communales des éléments paysagers classés par thèmes :
 - relief - morphologie - géologie
 - éléments arborés et arbustifs
 - éléments liés à l'agriculture
 - éléments liés à l'eau
 - éléments bâtis
 - éléments d'infrastructures

Le périmètre d'études

Il restait **39 communes** à étudier.

Une forte présence sur le terrain s'est avérée indispensable pour cerner les enjeux particuliers à chaque secteur. Nous avons mis en place deux démarches, l'une de visites systématiques commune par commune et l'autre plus thématique.

Démarche commune par commune :

Afin de croiser les regards sur le thème du paysage qui est une discipline très transversale, quatre salariés du Parc se sont réunis pour ces visites : Sophie Dransart, chargée de mission Culture et patrimoine, Sylvie Salles, chargée de mission urbanisme, Bernard Rombauts, chargé de mission architecture et Laurence Renard, chargée d'études paysage.

Cette équipe proposait à chaque commune un rendez-vous d'1h30 en mairie. Ces rencontres ont été très hétérogènes puisque selon les communes une seule personne, un élu ou le maire, nous recevait parfois ils se réunissaient jusqu'à 11 personnes comprenant des agents municipaux et des représentants d'associations locales.

La discussion était généralement basée sur une grille d'entretien proposée par l'équipe du Parc (ci-après). Parfois, les élus proposaient leur propre déroulé de réflexion.

Il est important de souligner que ces rencontres ont révélé l'intérêt que porte chaque commune au Parc mais aussi leurs interrogations et leurs craintes.

Avant ou après l'entretien, l'équipe effectuait seule un parcours dans la commune munie d'appareils photographiques et de jeux de plans composés selon les missions de la carte IGN, de la photographie aérienne, du cadastre et du MOS à différentes dates.

L'entretien et la visite devait être contenu sur une demi-journée.

Chaque rencontre a fait l'objet d'un compte-rendu en suivant la grille d'entretiens auquel une photo représentative de la commune était jointe.

METHODOLOGIE

grille d'entretiens

A - Aperçu de la géographie physique

- 1 - Au sens large : relief, hydrographie, végétation, etc.
- 2 - Toponymie

B - Aperçu de la géographie humaine

- 1 - Typologie de la population
- 2 - Typologie des logements
- 3 - Tissu économique
- 4 - animation locale, associations

C - Aperçu historique

- 1 - Histoire générale (du patrimoine bâti aujourd'hui disparu est classé dans cette rubrique)
- 2 - Evénements liés à la commune
- 3 - Familles ou personnages liés à la commune (célèbres ou non)

D - Paysage

- 1 - Aperçu général (en dépassant même les frontières de la commune)
- 2 - Eléments prédominants
- 3 - Evolutions de l'agriculture et de la forêt
- 4 - Evolutions récentes (réelles, prévisibles ?)
- 5 - Eléments remarquables (vues, arbres, alignements, parc, jardin, etc.)
- 6 - Circuits de randonnées (pédestres, cyclables ...)

E - Urbanisme et aménagement du territoire

- 1 - Aperçu général sur les espaces bâtis
- 2 - Eléments prédominants
- 3 - Eléments remarquables
- 4 - Evolutions (réelles, prévisibles ?)
- 5 - Etat et date des documents d'urbanisme : POS / PLU
- 6 - Réalisations récentes intéressantes
- 7 - Aperçu général sur les infrastructures

F - Architecture

- 1 - Aperçu général
- 2 - Eléments prédominants
- 3 - Patrimoine protégé
- 4 - Patrimoine non protégé et non vernaculaire
- 5 - Patrimoine vernaculaire (ou petit patrimoine)
- 6 - Eléments remarquables
- 7 - Les grands domaines (Parcs et Châteaux)
- 8 - Les fermes
- 9 - Patrimoine industriel ou artisanal

G - Patrimoine archéologique

H - Patrimoine immatériel (traditions, savoir-faire)

I - Principaux projets

- 1 - Publics
- 2 - Privés

J - Archives / documentation / bibliographie existante / études

K - Personnes ressource sur la commune (Elus, associations, habitants, etc.)

L - Documents emportés

M - Observations

Documents à emporter pour le rendez-vous :

Cartes de visite de chacun (y compris les éventuels absents)

Cahiers de recommandations architecturales (5 exemplaires)

Charte couleurs et matériaux de façade brochure A4 (5 exemplaires)

Guide éco habitat (5 exemplaires)

L'annuaire culturel et son complément (1 exemplaire)

Les dossiers personnels de plans

Une carte IGN

Appareil photo

METHODOLOGIE

En ateliers



Sur le terrain



En mairies



Démarche thématique :

Une approche plus globale a été traitée par le travail de six stagiaires ; Antoine HARDY (Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins), Geoffroy MAZOYER (Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins), Romain BOCQUET (Ecole Nationale Supérieure du Paysage), Marika CHARPENTIER (Ecole Nationale Supérieure du Paysage), Iris HUA VAN (Ecole Nationale Supérieure du Paysage) et Laétitia KNOPP (Ecole Nationale Supérieure du Paysage).

Une première phase a consisté à

- rassembler les documents d'archives (cartes anciennes et cartes postales), les représentations touristiques, les études existantes,
- créer des cartes par thématiques
- analyser les paysages à différentes échelles (vu des grands axes, du GR 11, du réseau des Etangs et rigoles)
- recueillir le ressenti des habitants
- identifier les enjeux
- définir les entités paysagères

Investissements de terrain en quelques chiffres

	équipe Parc	stagiaires
Journées sur le terrain	16 x 4 personnes	25 x 6 stagiaires
Km parcourus	1534 km	2577 km
Personnes rencontrées	70 (1 à 9 pers/mairie)	8
Entretiens en mairie	31	-
Participants à l'atelier	5	9
Croquis	4	28
Photographies	3527	638
Enquêtes de terrain	-	80

PARTIE 1
CONTEXTE

PARTIE 1 CONTEXTE

Chapitre 1.1 : Historique du Parc



Périmètre du Parc initial

Le Parc naturel régional, situé dans la partie ouest du Hurepoix, se compose de vallées plus ou moins encaissées, de plateaux cultivés et de coteaux boisés. Il couvre 21 communes du sud des Yvelines.

Au cours des différentes périodes historiques, la proximité de la capitale, de Versailles et de Rambouillet, confère à cette région une vocation stratégique et économique.

Par ailleurs, dès le Moyen-Age, des activités diverses, comme la tannerie, se sont développées en vallée de Chevreuse ; au XIXe siècle, les carrières fournissent les pavés de grès des rues de Paris.

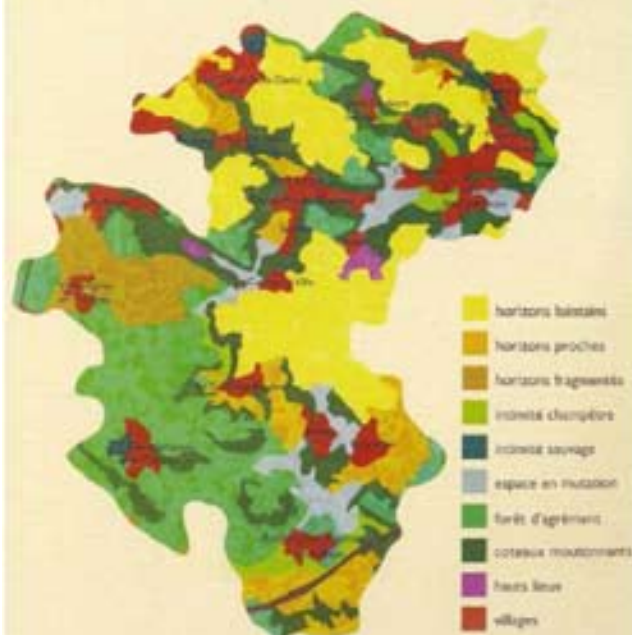
Avec l'arrivée du chemin de fer, la vallée de Chevreuse devient au XIXe siècle une destination de villégiature très prisée des Parisiens.

Avec le développement des moyens de transports au XXe siècle, cette région péri-urbaine devient résidentielle et l'activité agricole diminue progressivement.

C'est cet environnement, riche d'un passé à la fois prestigieux et rural, que le Parc naturel régional s'attache à préserver, tout en favorisant un développement équilibré, respectueux des espaces naturels

C'est pourquoi, les communes, le département des Yvelines et la Région Ile-de-France, ont fait le pari en 1985 de préserver ces lieux façonnés par le temps, tout en développant des activités humaines compatibles avec le respect de l'environnement : le Parc naturel régional est l'émanation de cette volonté.

Carte des paysages

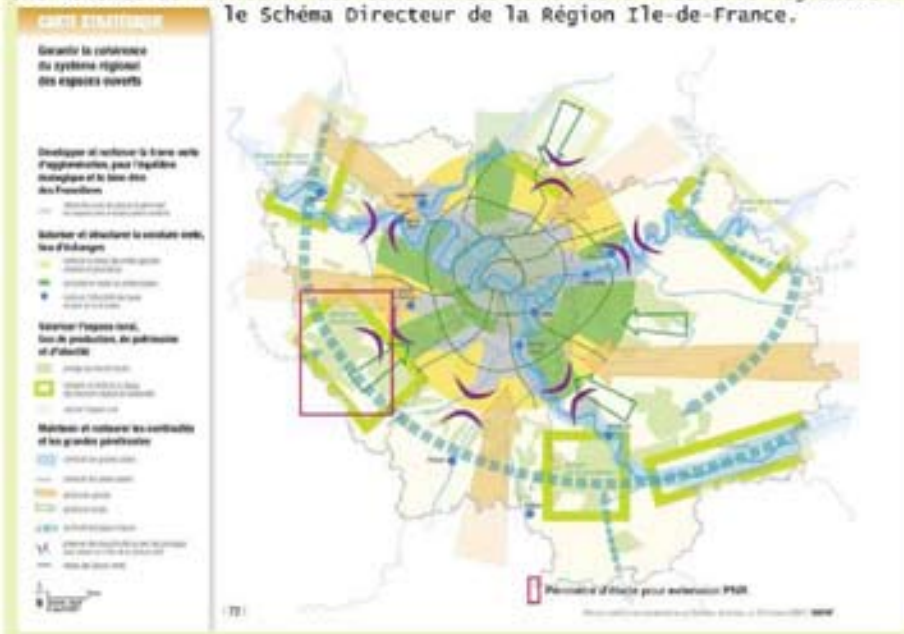


Identification des paysages dans la charte de 1999

PARTIE 1 CONTEXTE

Chapitre 1.2 : le SDRIF

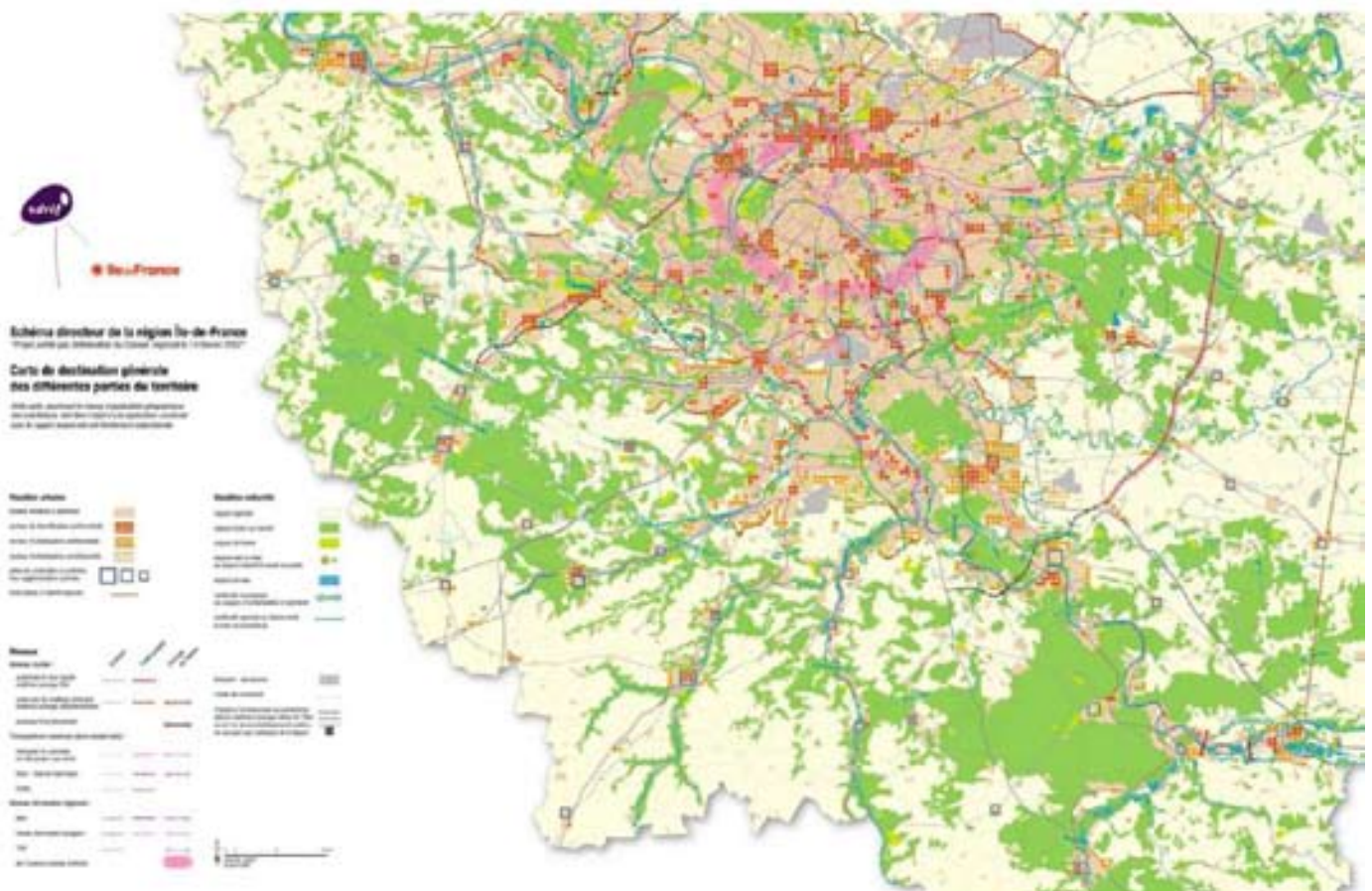
une volonté de maintenir des continuités ouvertes à l'échelle régionale :
Le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France.



Les objectifs du SDRIF arrêté :

- Développer et renforcer la trame verte d'agglomération, pour l'équilibre écologique et le bien-être des franciliens.
- Valoriser et structurer la ceinture verte de Paris, lieu d'échanges.
- Valoriser l'espace rural, lieu de production, de patrimoine et d'identité.
- Maintenir et restaurer les continuités écologiques et les grandes pénétrantes.

Pour répondre à ces différentes problématiques, l'élargissement du Parc s'est avéré une nécessité.



PARTIE 1 CONTEXTE

Chapitre 1.3 : Périmètre d'étude



Gometz-le-Châtel



Viaduc des Fauvettes

Le périmètre identifié par la région pour l'extension du Parc peut susciter quelques interrogations. Différentes interventions des salariés du Parc, des stagiaires et des partenaires amènent à s'interroger sur ce périmètre. Des propositions ont été émises et pourraient faire l'objet d'une réflexion lors de la prochaine révision de la charte en 2023.

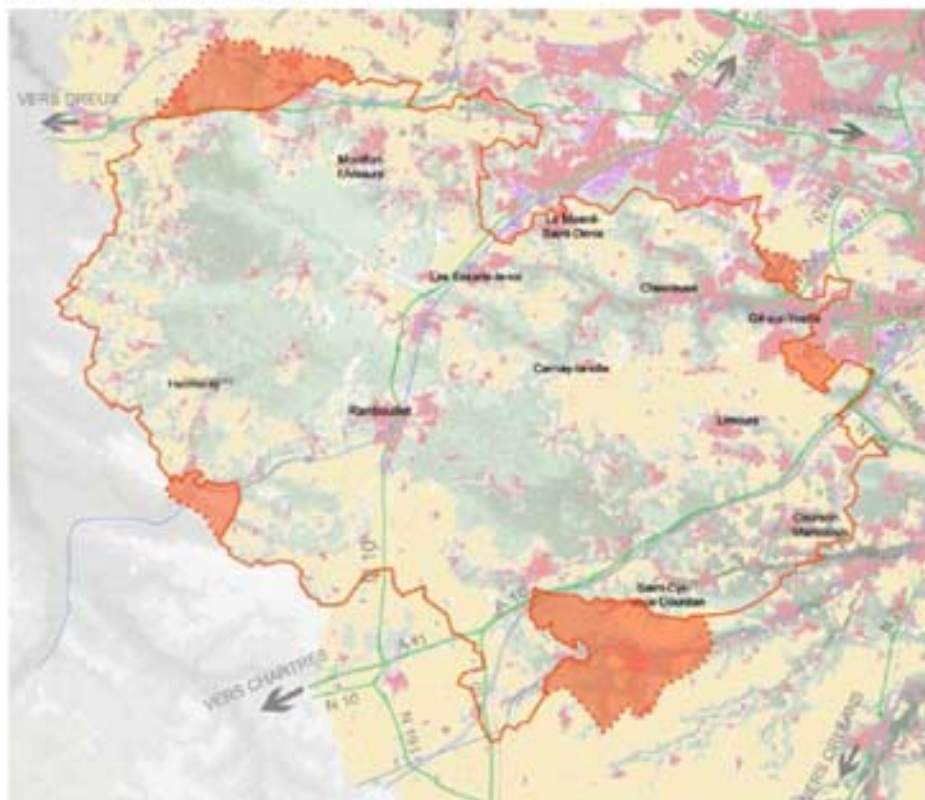
La commune de Gometz-le-Châtel, en continuité de Gif-sur-Yvette et de Gometz-la-Ville, est constituée d'un cœur de village et d'un site paysager du viaduc des Fauvettes remarquables.

La commune de Villiers-le-Bâcle permettrait de considérer dans son ensemble la vallée de la Mérantaise.

La commune d'Épernon, située à la confluence de plusieurs rivières émanant du Parc, aurait une cohérence hydraulique.

Les communes couvertes par la forêt des quatre piliers permettraient de reconstituer une continuité avec la forêt de Rambouillet.

Périmètre remis en question



PARTIE 2
ANALYSE THEMATIQUE

PARTIE 2
ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.1 : Analyse géographique
§.a. La géologie



Exploitations du potentiel géologique au début au XIX^{ème} siècle

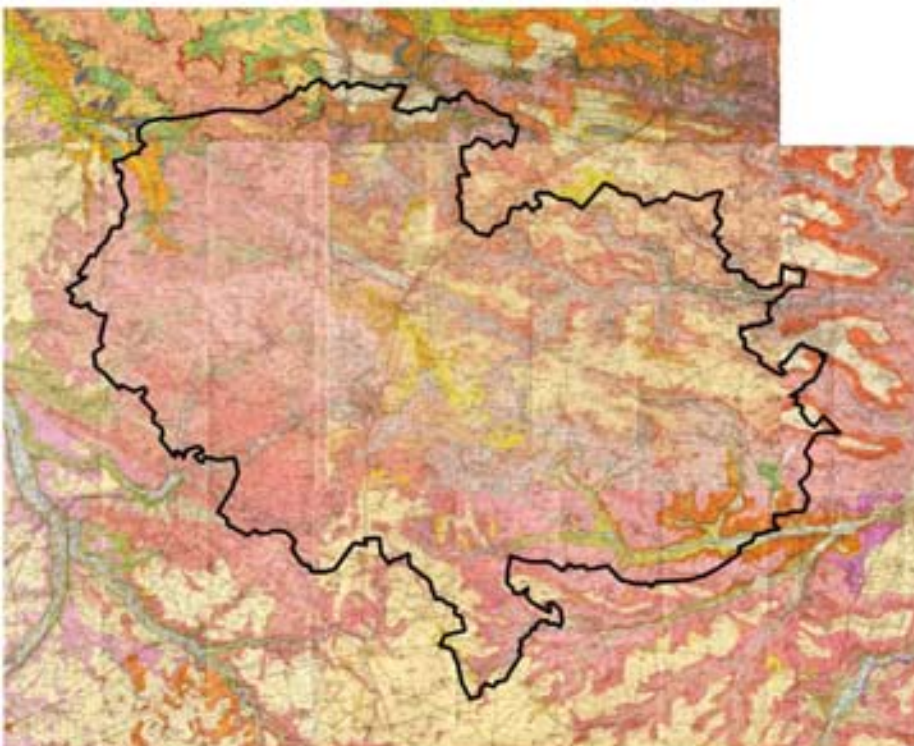


Affleurements de grès



Rocaillage en meuillère

Carte géologique



Le territoire constitue la terminaison nord de la plateforme de Beauce qui s'étend jusqu'à la Loire. A partir de Sonchamp vers le nord, elle est de plus en plus déchiquetée par les affluents de la Seine dont la vallée constitue la limite septentrionale.

La formation géologique de ce territoire correspond au dépôt d'un calcaire lacustre, le calcaire et la meulière de Beauce sur une épaisse couche de sables de Fontainebleau (20 à 60 m). Ces sables fins sont traversés, à intervalles réguliers, de barres de grès qui déterminent l'allure et le profil des vallées.

Les alignements géologiques strient le territoire selon un axe tectonique ouest-nord-ouest _ est-sud-est. Cette trame du sol est révélée par le réseau hydraulique (étangs de Hollande et les Vaux de Cernay) et les boisements qui s'y implantent. Le Grand Canal de Versailles est construit dans cette direction, qui symboliquement traduit la force de cette construction paysagère.

PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.1 : Analyse géographique §.b. Le relief



Relief de vallées



Relief de plaine

Venant de la Loire, l'immense plateau de Beauce avance vers l'horizon jusqu'au moment où il se trouve entaillé par de multiples vallées et ainsi disséqué en petits plateaux, puis en plateaux individualisés et enfin, ultimes témoins, en buttes.

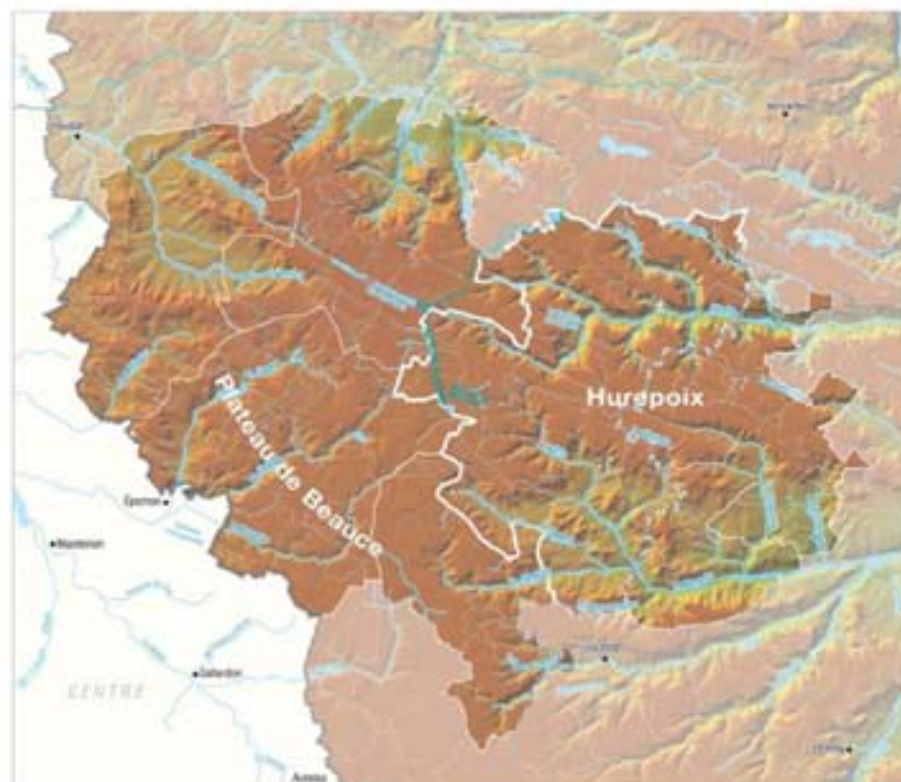
Le chevelu des vallées a pour unique destination la Seine et représente le château d'eau d'un large territoire. Ces vallées se divisent en deux bassins versants dont la ligne de crête est au niveau de la RN 10.

Les reliefs prennent une orientation définie par l'axe tectonique qui favorise la présence de coteaux exposés au sud raides et réguliers et des versants exposés au nord, plus doux et irréguliers.

Cet axe tectonique qui définit l'orientation des bassins du Parc de Versailles, a aussi déterminé celui des Etangs de Hollande et se poursuit au travers des vaux de Cernay et de la vallée de la Prêdecelle. Il traverse ainsi toute l'extension du Parc.

La plaine de Neauphle est au creux d'une vaste dépression en étoile formée par la convergence de plusieurs affluents de la Mauldre en direction de la Seine. Cette particularité en fait un lieu de carrefour et de passage obligé depuis des millénaires.

Relief de la zone d'étude



PARTIE 2
ANALYSE THEMATIQUE

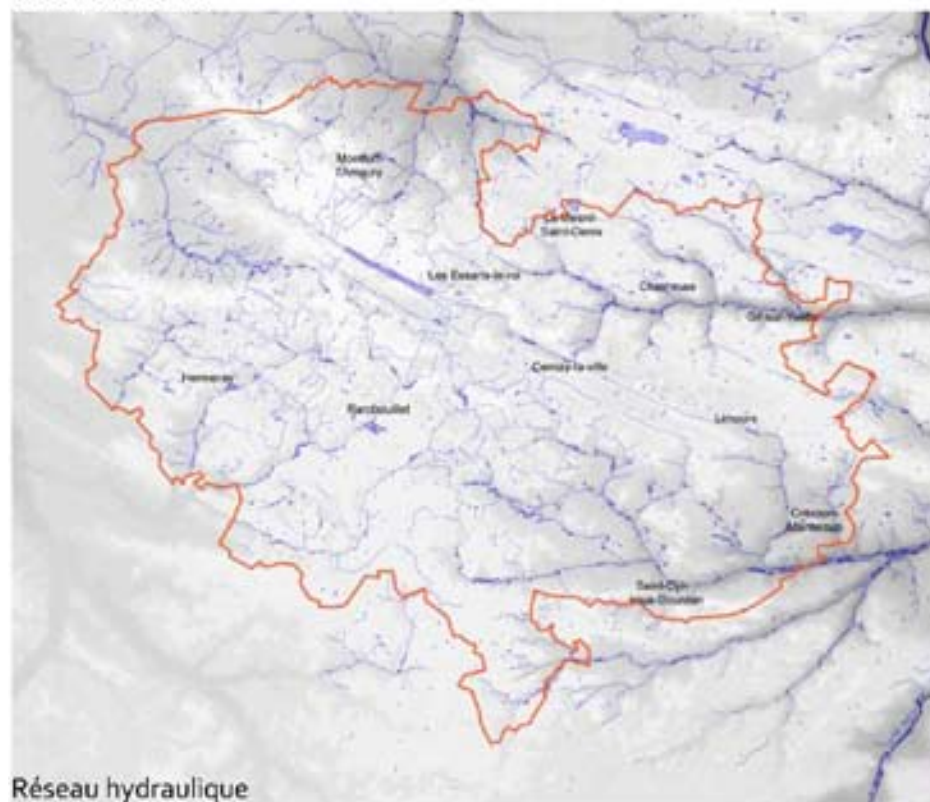
Chapitre 2.1 : Analyse géographique
§.c. Les bassins versants



Le plateau argileux et humide du massif de Saint-Léger donne naissance à de nombreux cours d'eau qui rayonnent à l'entour en suivant la direction tectonique majeure ou sa perpendiculaire. Aussi le territoire est-il souvent comparé à un château d'eau naturel.

La ligne de partage des eaux suit l'axe de la RN 10. A partir de là, à l'ouest les cours d'eau rejoignent l'Eure (et donc la Seine) et à l'est les cours se dirigent vers l'Orge.

Bassins versants



Réseau hydraulique



PARTIE 2
ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.1 : Analyse géographique
§.d. Le réseau des étangs et rigoles



Les étangs de Hollande



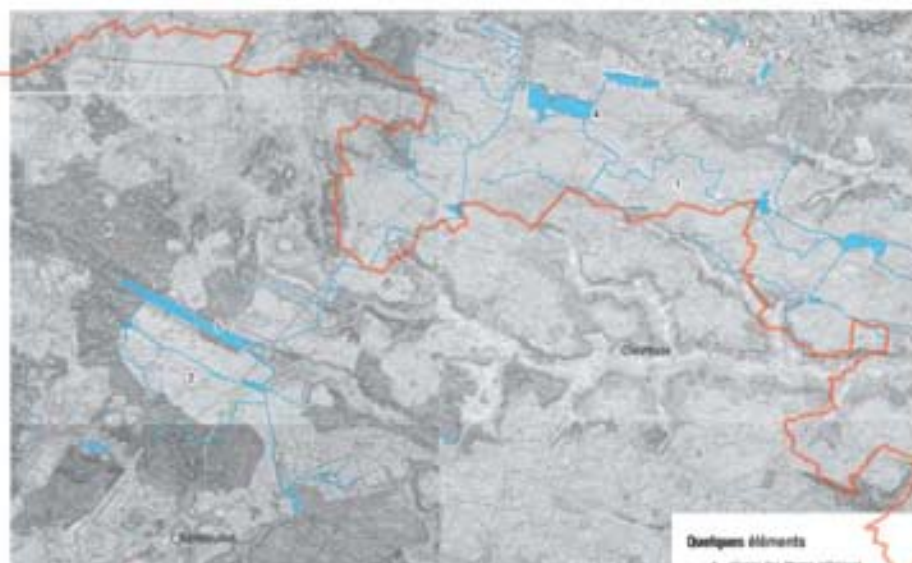
C'est un réseau hydraulique complexe qui permettait, en coulisse, d'acheminer l'eau nécessaire au fonctionnement des grandes eaux du domaine de Versailles en passant par l'étang de Trappes (étang de Saint-Quentin aujourd'hui). Les étangs de Hollande constituent un époustoufflant ruban d'eau duquel découle encore aujourd'hui un système aérien et souterrain d'étangs et de rigoles.



Rigoles et ouvrages au début du XX^{ème} siècle



Rigoles enterrées



Le réseau d'alimentation du Parc de Versailles

Quelques éléments

- 1 - réseau des étangs antérieurs
- 2 - réseau des étangs postérieurs
- 3 - grand canal de Châseau de Versailles
- 4 - étang de Saint-Quentin
- 5 - chaîne des étangs de Saint-Amand
- 6 - canal de Rambouillet



Rigoles ouvertes

PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.1 : Analyse géographique §.e. Les boisements



Relief souligné par les boisements à Hermeray

Le réseau des bois souligne le relief : buttes, coteaux... La forêt occupe les sols les plus acides, les plus pauvres délaissés par l'agriculture, qui a quant à elle privilégié l'utilisation des sols les plus riches et faciles à travailler.

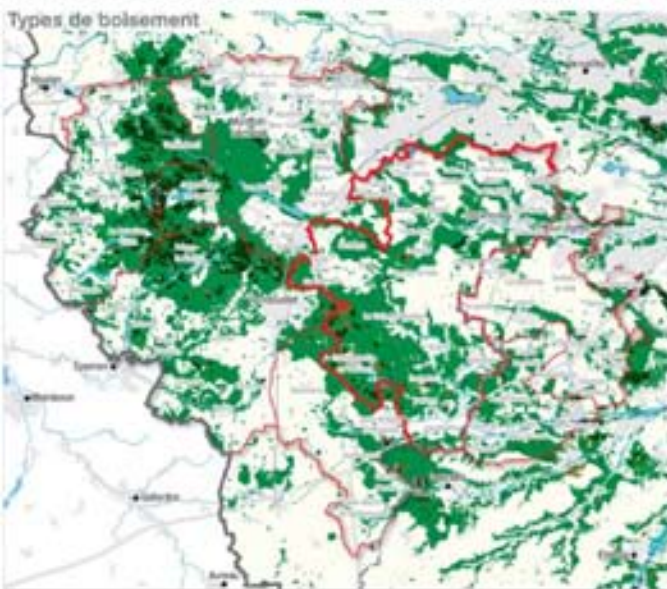
La forêt de Rambouillet (en fait l'ensemble du massif domanial) est le « 2^e monument » le plus visité de France avec une fréquentation annuelle estimée à environ 13 millions de visiteurs (source CREDOC – 2001).

Cette forêt est un vestige de l'antique forêt des Carnutes, aux futaies coupées de vastes clairières et de nombreux étangs. Elle est aujourd'hui le deuxième massif forestier d'Ile-de-France après Fontainebleau.

Le massif comprend trois forêts principales : à l'est de la RN10 s'étire la forêt d'Yvelines, tandis qu'à l'ouest s'étend la forêt de Rambouillet proprement dite, prolongée au nord par la forêt de Saint-Léger-en-Yvelines et la forêt des quatre piliers. Autour, une myriade de bois étoffe ce massif pour former un milieu plus vaste qui fonctionne en symbiose.



Essences de sol sableux sur les sables de Fontainebleau



Forêt d'exploitation

PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.1 : Analyse géographique §.f. Le climat

Climat humide



Brume matinale

Ce secteur possède des particularités par rapport au climat moyen de la région parisienne. En effet le taux de pluviométrie y est légèrement supérieur à la moyenne régionale en raison du relèvement local de l'altitude, de la topographie mouvementée, de l'alternance des vallées et des buttes qui favorisent les ascendances dynamiques et thermiques, et de l'abondance des forêts qui accroissent l'humidité et multiplient les ascendances locales.

La tempête de 1999 a fortement marquée les esprits. C'est deux fois et demi la surface de Paris, soit 24 000 ha d'arbres abattus. Le massif de Rambouillet a principalement été touché à l'ouest. On peut voir sur la carte en bas, que les zones en rouge représentent des boisement détruits à 90%.

La tempête de 1999



La force du vent était autrefois exploitée

Impacts de la tempête



Dégâts dans le massif de Rambouillet

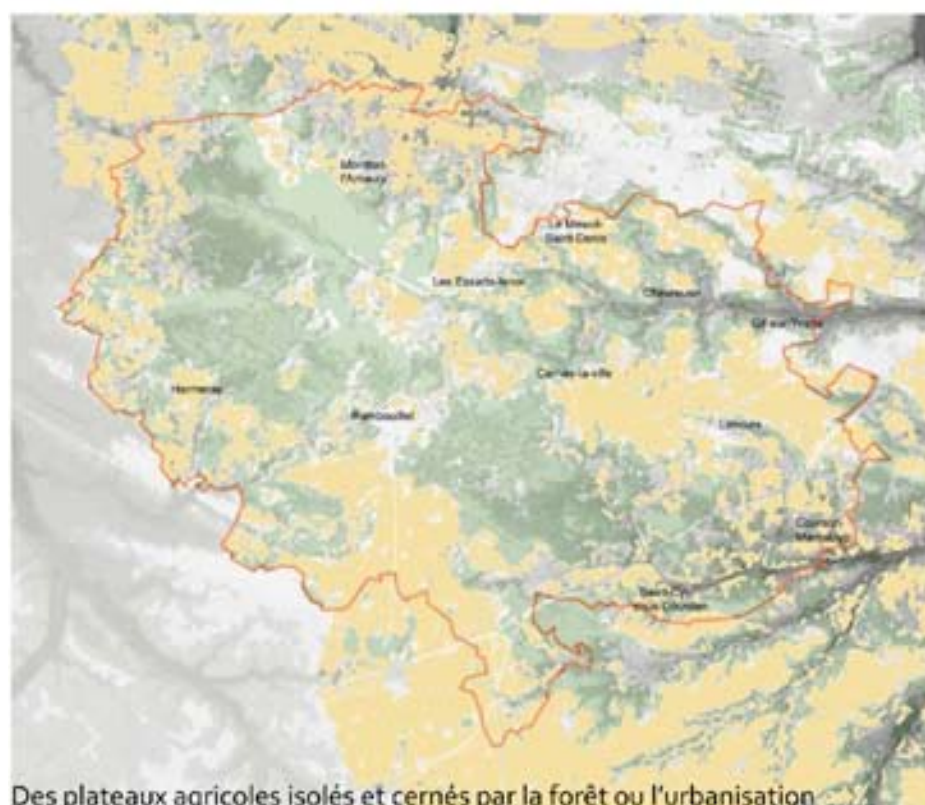


PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.1 : Analyse géographique §.g. L'agriculture



Des corps de ferme de grande dimension et des plateaux céréaliers



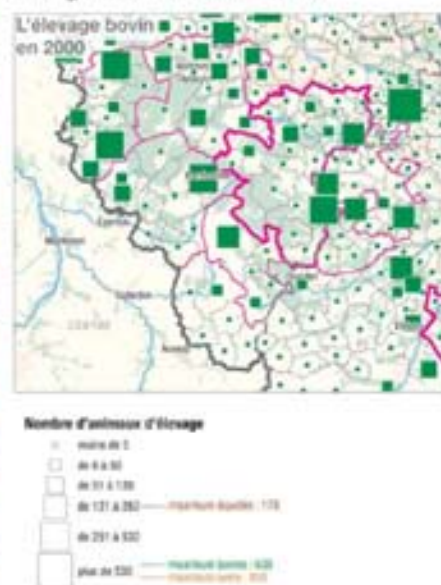
Des plateaux agricoles isolés et cernés par la forêt ou l'urbanisation

La pédologie nous informe sur la qualité des sols et explique l'occupation de ceux-ci. Ainsi les terres les plus favorables à l'agriculture sont les limons de la plaine de Neauphle et des plaines du Parc actuel alors que les sols sableux sont recouverts par la forêt de Rambouillet et que les fonds de vallées sont engorgés voir tourbeux. L'agriculture remplit une fonction primordiale en tant que gestionnaire de l'espace rural et gardienne de la qualité des paysages. Le nombre d'exploitations diminue avec pour corollaire une augmentation de la taille de celles restantes.

Les exploitations se fragilisent à cause de leur fractionnement dû à l'urbanisation.

Notons, par ailleurs, qu'en raison de la forte pression urbaine, les prix des terrains sont plus élevés que leur valeur agronomique, ce qui est peu favorable au maintien de l'agriculture en général.

Elevage bovin et ovin faible



PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.2 : Analyse culturelle §.a. Les grands domaines



Perspective de Mormaire.



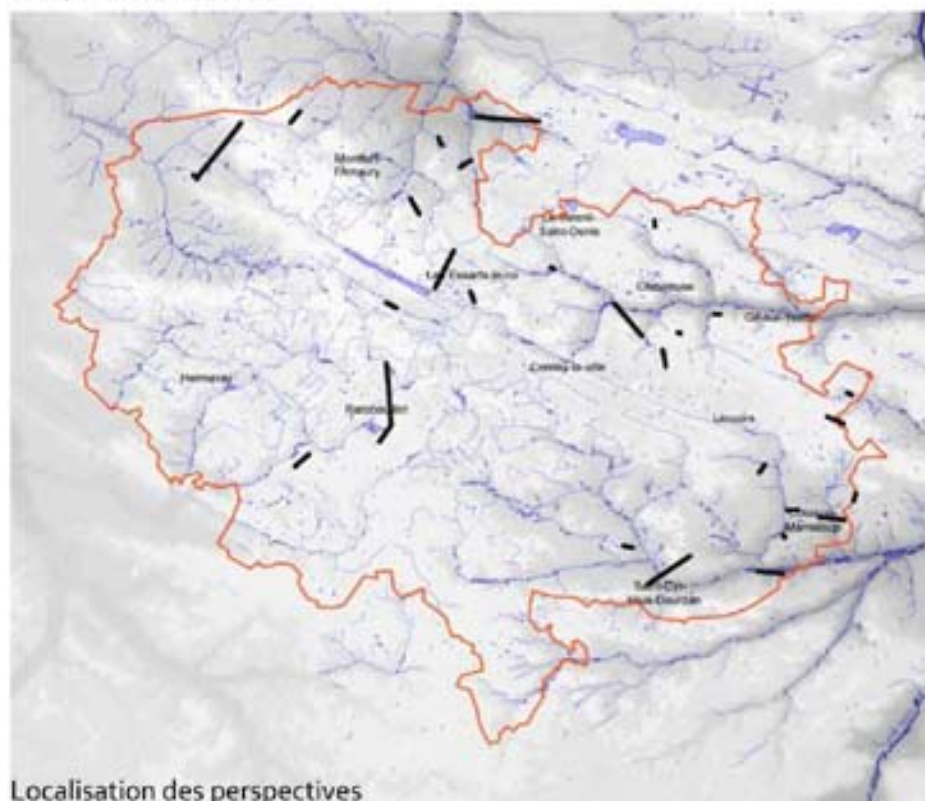
Perspective de Courson

Toutes les abbayes que comptait cette région ont malheureusement disparu ou sont en ruines, comme l'abbaye des Vaux-de-Cernay. De nombreux châteaux structurent le paysage en particulier par leur perspective tracée dans les parcs et prolongées dans les bois.



Perspective du Marais

Le ah-ah de Rambouillet



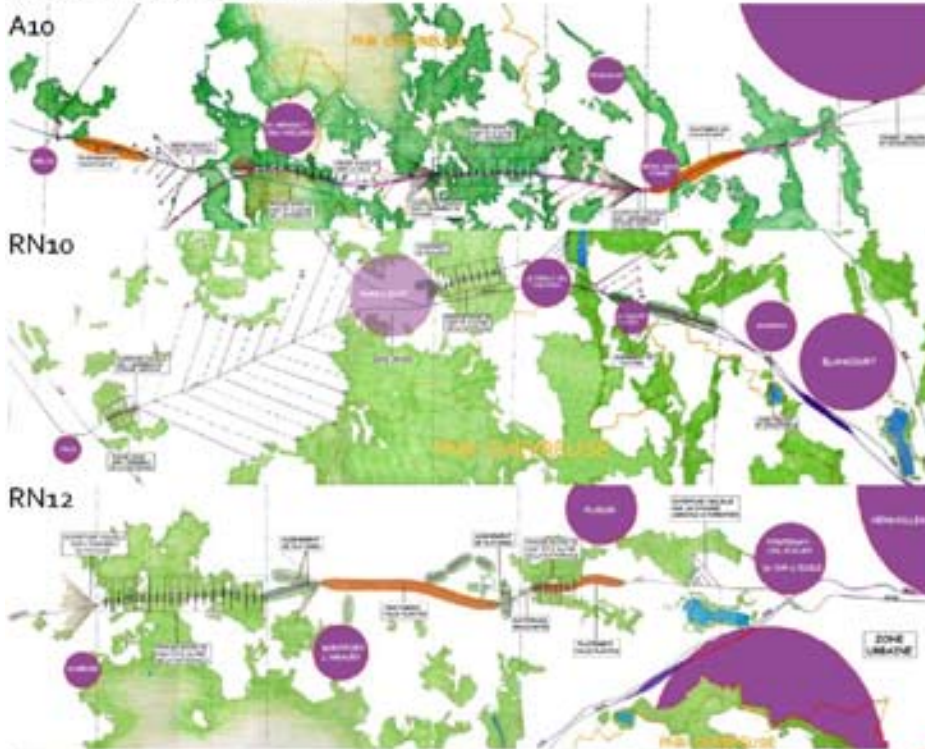
Localisation des perspectives



PARTIE 2
ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.2 : Analyse culturelle
§.b. Les routes

Lecture du paysage de routes



Deux routes nationales anciennes traversent l'extension la RN 10 et l'ancienne RN 12. Elles ont été conçues proches du terrain et des alignements de platanes soulignent leur passage ce qui leur confèrent une grande qualité paysagère. Deux axes majeurs ont été créés récemment ; l'A 10 et la déviation de la RN 12 qui donnent une nouvelle lecture du paysage et dont l'insertion est plus ou moins réussie selon l'ampleur de l'artificialisation du nivellement et des équipements.

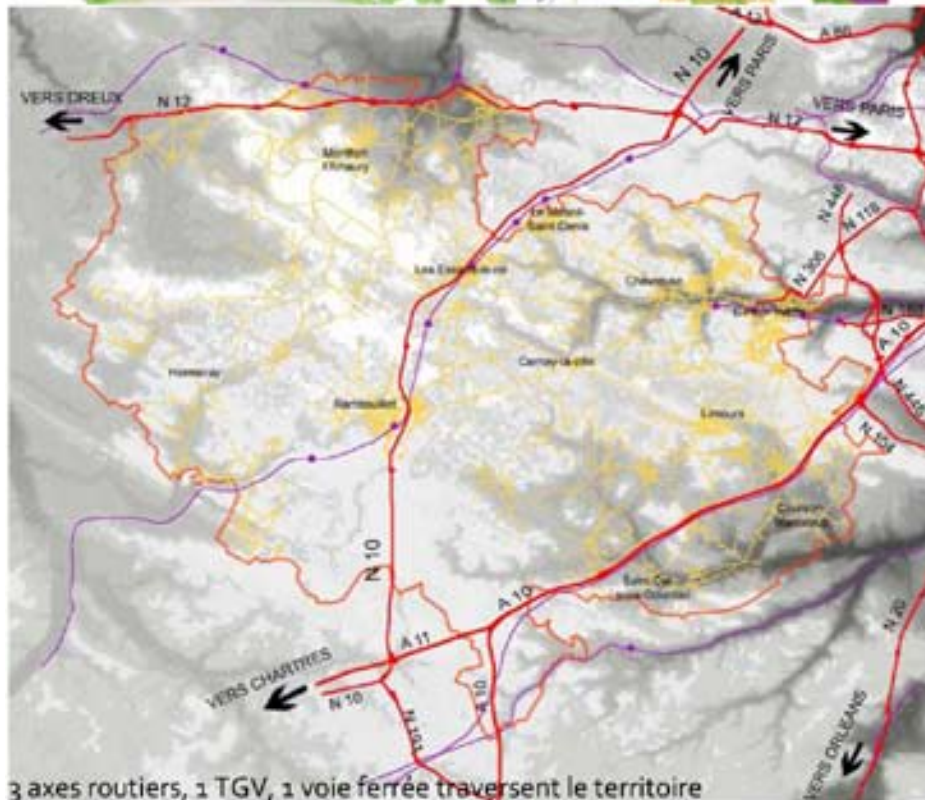
La RN 12



La RN 10



Alignement de platanes



3 axes routiers, 1 TGV, 1 voie ferrée traversent le territoire

PARTIE 2
ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.2 : Analyse culturelle
§.c. Le train



Quand le réseau ferrée était plus dense au début du XX^{ème} siècle.

Deux lignes de chemin de fer ont été abandonnées au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale ; la ligne Paris-Chartes qui passait par Limours et la ligne de Sceaux dont le terminus était à Limours via Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

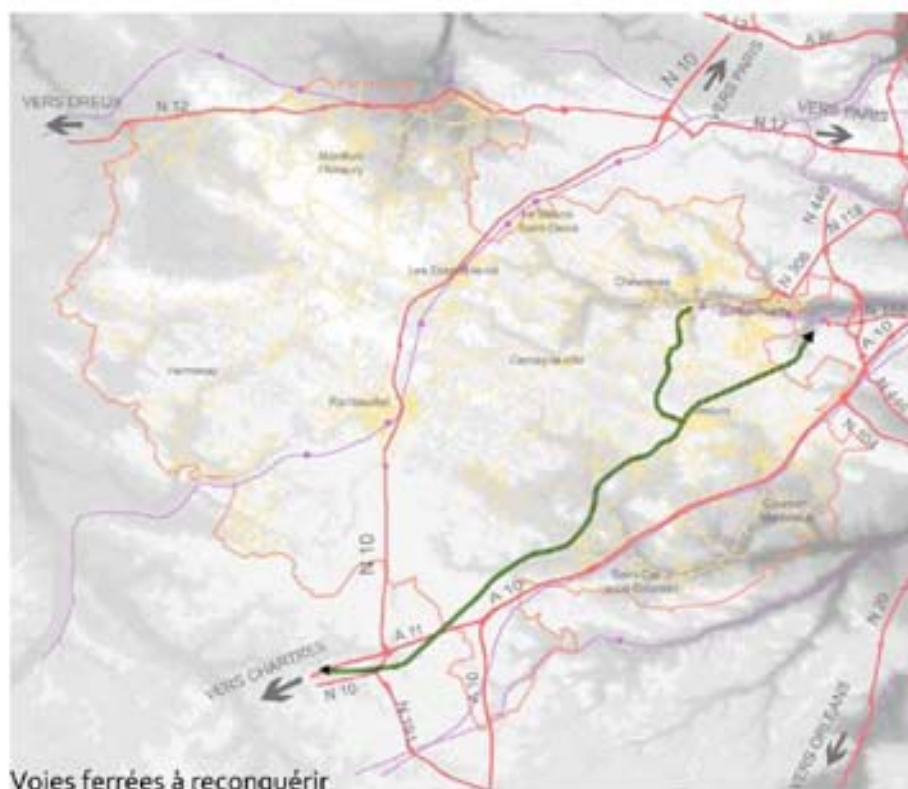
Leur tracé et leurs ouvrages méritent une réflexion particulière sur leur devenir.



L'aérotrain testé entre Gometz-la-Ville et Limours.



Ouvrages abandonnés



Voies ferrées à reconquérir.



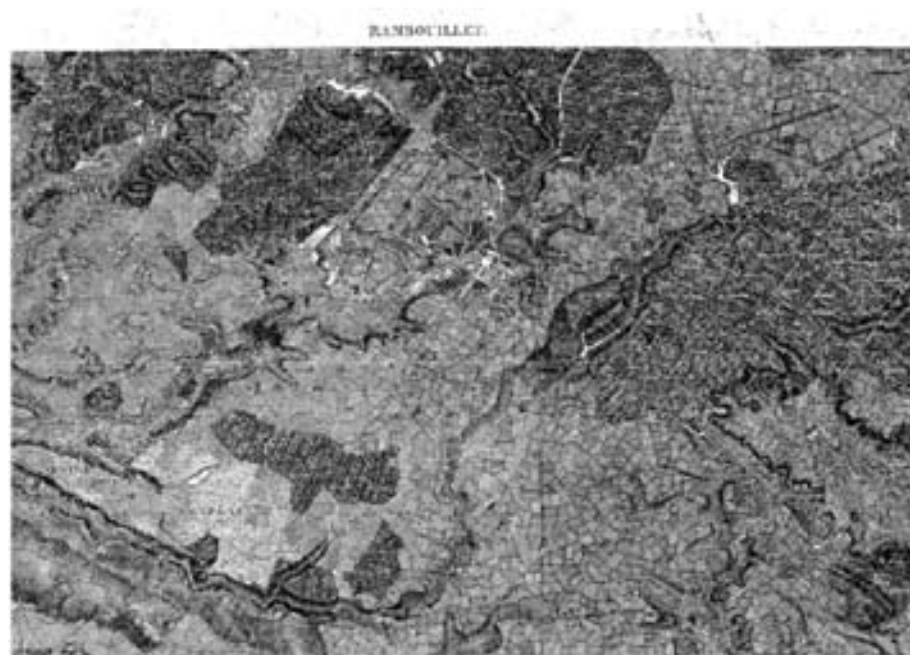
PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.2 : Analyse culturelle §.d. La forêt de Rambouillet



Allées de chasse

La carte des Chasses du Roi XVIII^{ème} siècle



Après les gallo-romains, les Francs s'emparèrent de la forêt des Carnutes et Clovis la donna à l'église de Reims. Le temps des défrichements commença à l'instigation des moines et des ermites. En 768, Pépin le Bref en donna une grande partie à l'abbaye de Saint-Denis. La forêt passa dans le domaine royal sous Hugues le Grand puis aux comtes de Montfort. En 1204 Philippe Auguste donna Saint Léger et sa forêt à Amicie de Montfort. Dès lors ce fût l'ère de la puissante et illustre famille jusqu'au mariage d'Anne de Bretagne.

Au XVIII^{ème} siècle, Louis XIV puis Louis XV fréquentèrent assidûment la forêt. Le palais de Rambouillet est encore aujourd'hui résidence présidentielle.

La **chasse** représente une des ressources majeures de la forêt. Dans certaines propriétés privées, elle en est la principale voir l'unique ressource, dans les forêts publiques, elle représente une part non négligeable (de l'ordre de 10%). Cette chasse concerne spécialement la grande faune (cerf, chevreuil, sanglier) et elle est inscrite dans l'histoire du territoire et dans les rites locaux avec la chasse à courre, ses suiveurs et son équipage, le Rallye-



PARTIE 2
ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.2 : Analyse culturelle
§.e. Les villégiatures

CERNAY COTTAGE HÔTEL

Affiche promotionnelle du début du XX^{ème} siècle



VALLÉE DE CHEVREUSE

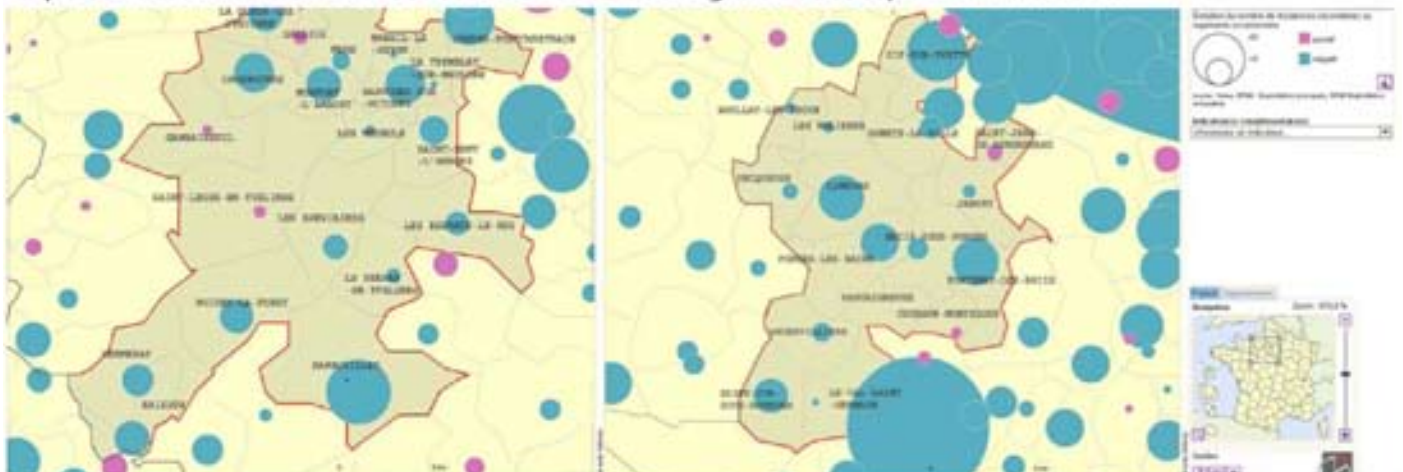
Le massif de Rambouillet, associé à la vallée de Chevreuse, est depuis longtemps un haut lieu de loisirs de plein air et de tourisme pour les habitants de la région parisienne.

La qualité du milieu naturel, la beauté des paysages et la richesse du patrimoine en ont fait très tôt une région de villégiature, où se pratiquent la promenade, le cyclotourisme, les sports équestres, les pique-niques en forêt, la chasse, la pêche, les visites de parcs et monuments historiques. Parmi les lieux les plus fréquentés on compte la base de loisirs des étangs de Hollande, les sites des rochers d'Angennes et du Haut Planet en forêt domaniale, le parc du château de Rambouillet.



Demeures bourgeoises et hôtels au début du XX^{ème} siècle

Disparition des résidences secondaires dûe au besoin de logements et au prix de l'immobilier.



PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.2 : Analyse culturelle §.f. Le cheval



Le cheval entretient les paysages ouverts et induit une certaine qualité des équipements.



L'équitation, qui fait partie de l'histoire de cette région, est aujourd'hui une activité très développée. De part son omniprésence sur l'ensemble du territoire, le cheval s'affirme comme l'animal symbole du pays d'Yveline.

La proportion de chevaux augmente et les prairies sont parfois surpâturées.



	bovins	ovins	équidés
1970	9160	3150	600
2000	3000	1660	1700
2007	2960	972	

Le tourisme lié au cheval s'organise.



PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.2 : Analyse culturelle §.g. La randonnée



La forêt de Rambouillet est équipée en pistes cyclables balisées.



Un grand choix de randonnées pour les franciliens.



Un réseau est déjà bien développé de plus de 600 km d'itinéraires balisés. En plus des itinéraires propos par la FFRP, le Parc a créé des itinéraires en boucle qui permettent de faire des promenades sur une demi-journée ou journée.

La vallée de Chevreuse est un haut lieu du cyclotourisme et particulièrement pratiqué par les cycloportifs du dimanche matin. Mais il existe très peu de voies cyclables sur le territoire actuel. La plus importante relie la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse à Chevreuse. C'est essentiellement la forêt de Rambouillet qui offre de nombreuses possibilités pour la pratique du vélo dans un but récréatif, elle est parcourue par un important réseau de routes forestières en grande partie utilisables.

PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.2 : Analyse culturelle §.h. Autres tourisimes



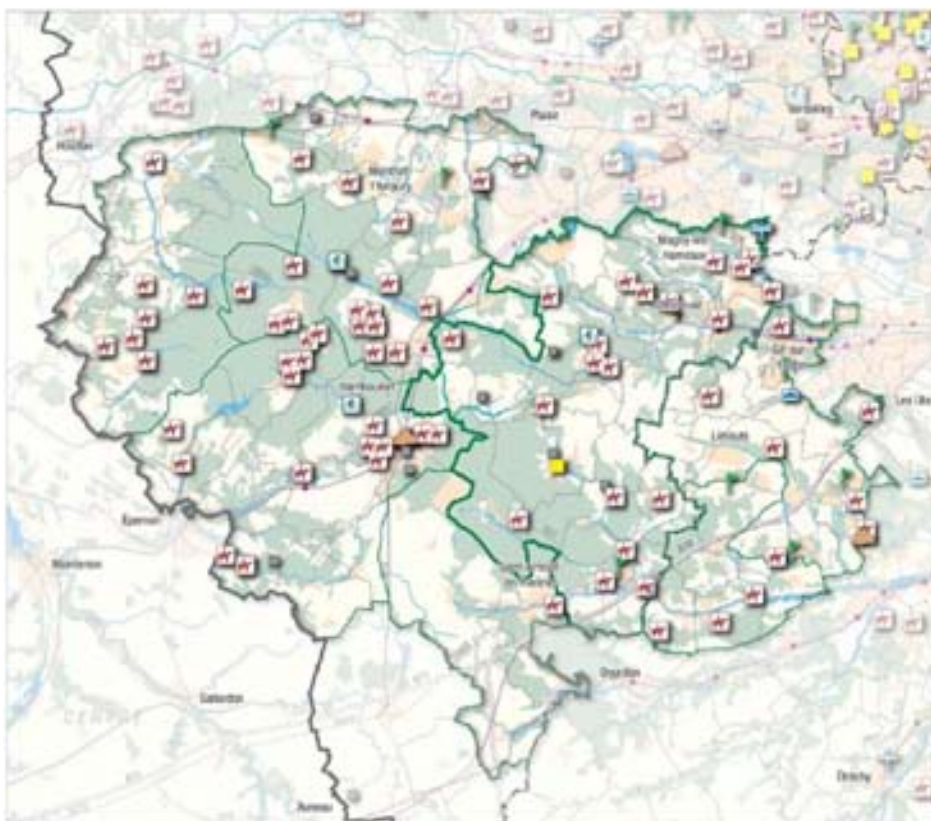
Canottage au début du XX^{ème} siècle sur les nombreux étangs.

Le canottage était pratiqué sur les nombreux étangs appartenant à des domaines. Aujourd'hui, la base de loisirs des Etangs de Hollande propose des pédalos.

Ce site attire une large population grâce à sa plage et sa zone de baignade.

D'autres activités se pratiquent essentiellement dans la forêt de Rambouillet ; escalade, découverte de la nature à l'espace Rambouillet, accrobranches...

Le tourisme vert et de loisirs



La plage de la base de loisirs des Etangs de Hollande.

- Éléments de tourisme vert et de loisirs**
- Base de plein air et de loisirs
 - Centre équestre ouvert au grand public
 - Cyclotourisme / vélo
 - Golf
 - Escalade / accrobranches
 - Sport alpin
 - Karting - sports
 - Vélo - équestre
 - Multiport
 - Autre

- Ligne actuelle du Parc
- périmètre étang
- Ligne régionale
- Ligne départementale
- Ligne communale
- Réseau routier
- voie ferrée, gare
- Hydrographie
- Canal (au-est, souterrain)



PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

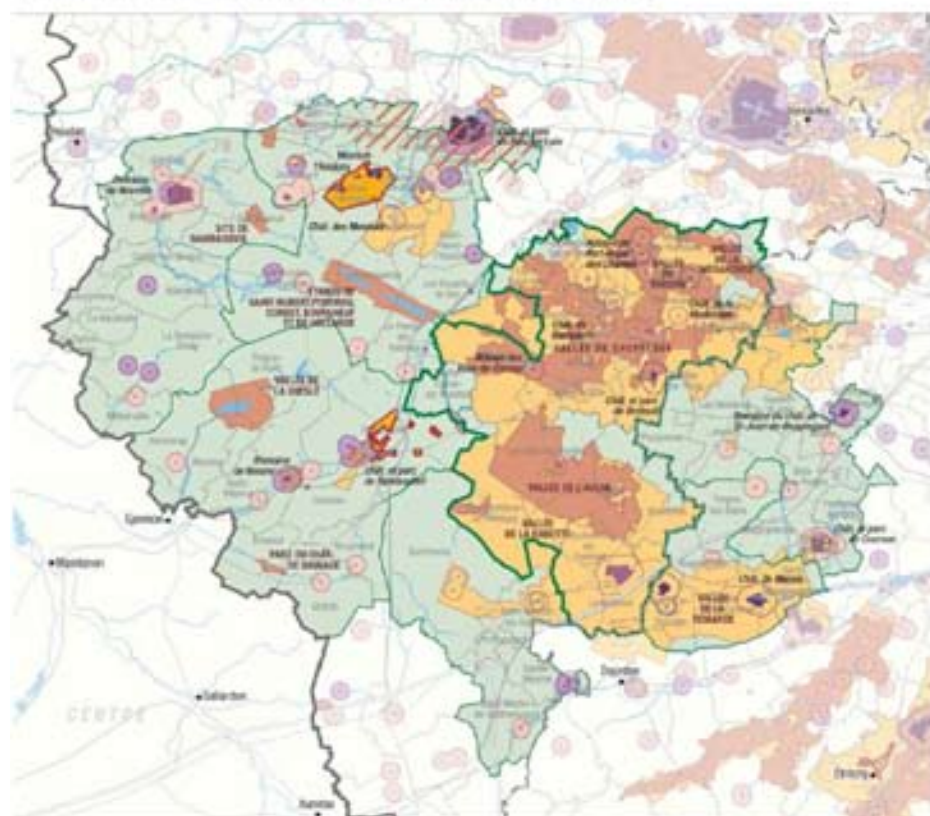
Chapitre 2.2 : Analyse culturelle §.i. Les règlements

Le territoire actuel est pratiquement totalement couvert par une protection liée au classement ou à l'inscription de sites et paysages à l'exception de quelques plateaux agricoles.

Dans l'extension, seules les vallées de l'Yvette, de la Rémarde, de la Guesle et les Etangs de Hollande sont concernées.

Un projet de classement est en cours sur la plaine de Neauphle.

Les protections du patrimoine architectural et paysager



Deux ZPPAUP existent, une à Montfort-L'Amaury et l'autre à Rambouillet.

Atlas de la Haute Vallée de Chevreuse

Les sites et monuments historiques

- Site**
- inscrit
- classé
- classement en projet
- Monument ou ensemble monumental historique**
- inscrit
- classé
- Protection des abords des monuments**
- inscrit
- classé

Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP)

- ZPPAUP

- limite actuelle du Parc
- périmètre élargi
- limite régionale
- limite départementale
- limite communale
- réseau routier
- voie ferrée, gare
- hydrographie
- canal (ou ex. assainissement)

PARTIE 2
ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.3 : Analyse sensible
§.a. Les paysages de peinture

Les peintres - paysagistes ont été très inspirés par les paysages du Parc et en particulier par les Vaux de cernay.

Un école est née autour du peintre Léon-Germain Pelouse, avec des noms illustres comme Jean Alexis Achard, François-Louis Français...



PARTIE 2 ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.3 : Analyse sensible §.b. Les paysages du tourisme

Une sélection des images de paysage présentée dans les brochures touristiques permet d'identifier les paysages d'appartenance :

- Les vallées pâturées bordées de coteaux boisés,
- les étangs cernés par la forêt,
- les allées de chasse avec leur grand gibier,
- les monuments tels qu'églises, châteaux et corps de ferme dans un environnement paysager,
- l'ambiance de sous-bois,
- les champs cultivés avec à l'horizon un clocher...

En étudiant uniquement les images diffusées par le Parc actuel, on s'aperçoit que les paysages de plateaux agricoles ne sont jamais représentés. Pourtant ils représentent un tiers de ce territoire.



PARTIE 2
ANALYSE THEMATIQUE

Chapitre 2.3 : Analyse sensible
§.c. Les paysages d'intérêt local et d'appartenance

Résultats synthétisés des enquêtes :

Où allez-vous vous promener le week-end ? Où emmenez-vous vos amis ?
25% vont en forêt de Rambouillet, 15 % dans les bois, 15 % aux Vaux de Cernay, 14 % à Rambouillet, 11 % aux Etangs de Hollande, 9 % à Paris, 7% à Gif sur Yvette et 6% à Limours.

Comment parcourez-vous ce territoire ? Quelles sont vos pratiques ?

La voiture est utilisée au quotidien. Pour les loisirs, ils parcourent le territoire à pied à 52 % et à vélo à 50%.

Quels sont les éléments remarquables du paysage?

La forêt à 38% et plus précisément celle de Rambouillet à 5%, la nature et la faune à 18%, les monuments à 17%, les arbres à 13%, , les villages à 9%, les sentiers à 9%, les paysages agricoles à 8%, les étangs à 6%, la diversité des paysages à 5% et l'ensemble à 5%.

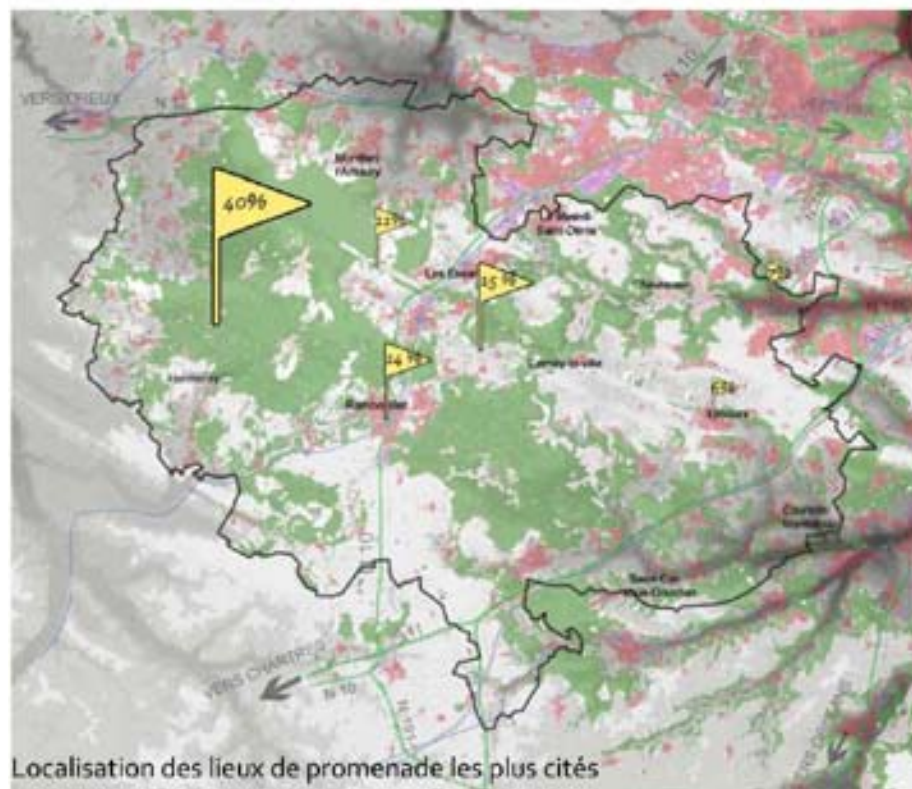
Quelles sont les différences et les ressemblances entre les paysages de la Vallée de Chevreuse et l'extension ?

17% des interrogés ne comprennent pas de quelle extension il s'agit. 19% n'ont pas d'avis. Pour les autres, les ressemblances sont au niveau des paysages, des vallées et de la forêt et les différences évoquent un monde plus agricole dans l'extension et moins urbanisé que dans les vallées.

Que voudriez-vous protéger ?

Le calme à 22%, la nature à 19%, la forêt à 12% et la lutte contre l'urbanisation à 10%.

80 enquêtes, auprès d'habitants croisés au hasard, ont été menées sur les communes de Saint Cyr-sous-Dourdan, Gif-sur-Yvette, Châteaufort, Limours, Saint Arnoult-en-Yvelines, Saint Rémy-lès-Chevreuse, Chevreuse, Janvry, Montfort L'Amaury, Les Essarts-le-Roi.



Localisation des lieux de promenade les plus cités

Que pensez-vous de l'extension ?

17% des interrogés ne comprennent pas de quelle extension il s'agit. 24% disent manquer d'informations et 50 % sont favorables.

PARTIE 3
EVALUATION DES DYNAMIQUES

Evolution des surfaces forestières et boisées

	Parc actuel	Massif de St Léger			Plateau de Limours	Rémarde aval	Sources Rémarde - Orge	Total	
		Nord	Ouest	Sud					
1987-2003	Surface (ha)	133.12	-31.04	53.66	-29	-157.37	-0.62	-2.15	-33.4
	%	111%	-43%	78%	-34%	-744%	-3%	-8%	-8%

Quelques aspects significatifs apparaissent :

Dans la période précédant 1999, la surface forestière augmente dans le PNR et sur les franges ouest, ainsi que sur la Rémarde, correspondant sans doute au boisement de terres agricoles dont la surface a diminué. Dans ces mêmes secteurs, sauf sur le PNR, la surface des prairies a alors augmenté. La surface boisée s'est ensuite globalement stabilisée entre 1999 et 2003, sauf sur le plateau de Limours et la Rémarde aval. Sur ce dernier secteur cette diminution est essentiellement due à la disparition de peupleraies. Quant au plateau de Limours les diminutions ne sont compensées que par une croissance de l'urbanisation.

L'abandon de certaines pratiques agricoles tend à laisser les fonds de vallées et les clairières se refermer par le boisement.



Paysages ouverts du début du XXème siècle

Fermeture de la vallée de la Mérantaise de 1997 à 2007 (Observatoire photo)



PARTIE 3 EVALUATION DES DYNAMIQUES

Chapitre 3.1 : Evolutions agriculture et forêt §.c. Appauvrissement des plateaux céréaliers

Paysages bocager du début du XX^{ème} siècle



La révolution industrielle a transformé les pratiques agricoles. La technologies des engins et la maîtrise des rendements ont permis de démultiplier la production. Mais l'économie mondiale a contraint les exploitants à produire plus. Le paysage en est le témoin avec la disparition des haies, des arbres isolés, des mares et avec une perte de diversité et de biodiversité. Pour autant les paysages créés par l'agriculture intensive a des qualités esthétiques reconnues.

Paysages céréalier actuel sur le plateau de Limours



PARTIE 3
EVALUATION DES DYNAMIQUES

Chapitre 3.2 : Evolutions de l'urbanisation
§.a. impact des infrastructures et de l'urbanisation



Etalement urbain de long de la RN10



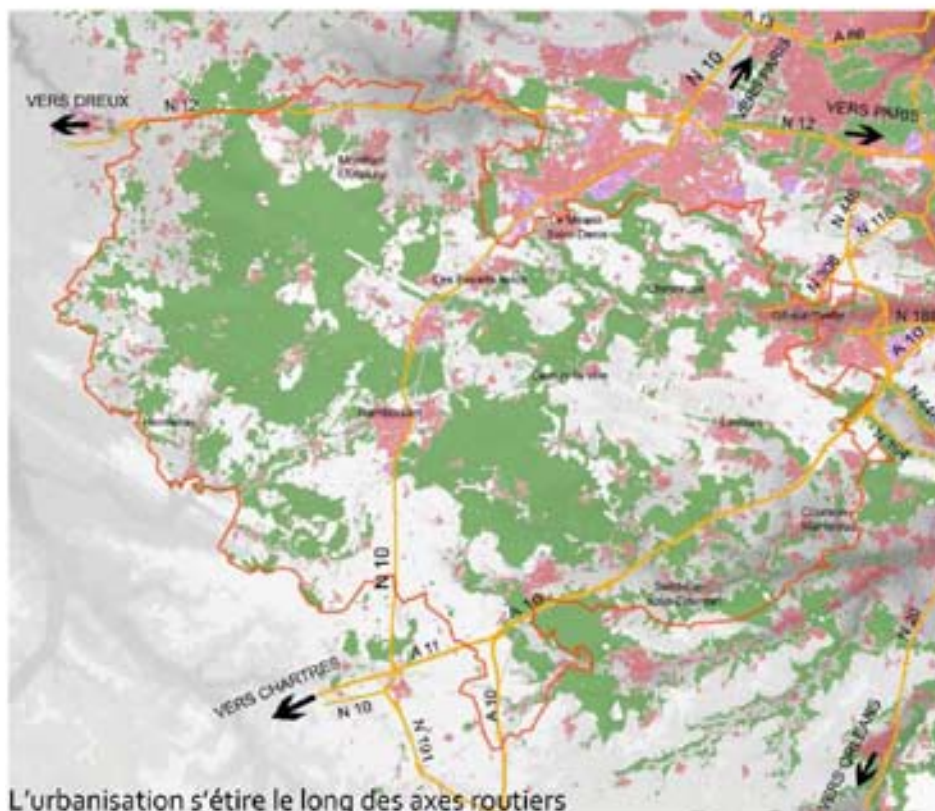
Passage de l'A10 à Machery



Urbanisation des plateaux

L'A10 traverse les sud-ouest du territoire et marque une tranchée sur son passage. Cette voie en déblais remblais est à la fois en désaccord visuel avec le paysage environnant mais surtout s'impose comme une barrière physique au sein d'une cohérence paysagère, en particulier au niveau de Briis-sous-Forge où le talus représente par ses proportions une perturbation de la lecture du relief déconcertante.

La RN 10 souffre des déviations et déblais remblais parfois accolées aux anciennes villes (notamment Le Perray en Yvelines) et des extensions autour des infrastructures. Ainsi, se rajoute à cette griffure une épaisseur urbaine incohérente qui accentue d'autant plus la perception de coupure paysagère et dégrade l'image de la qualité urbaine.



L'urbanisation s'étire le long des axes routiers

Impact des nouvelles constructions



PARTIE 3
EVALUATION DES DYNAMIQUES

Chapitre 3.2 : Evolutions de l'urbanisation
§.b. Nuisances aériennes

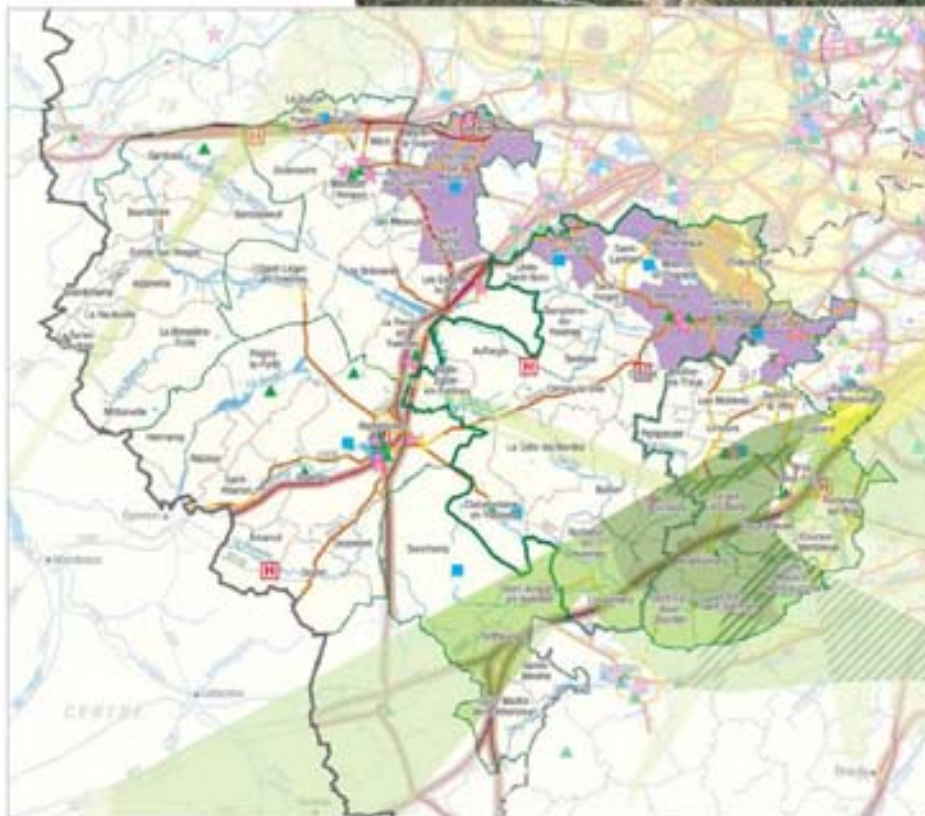
Avion en direction d'Orly au
dessus de Saint-Jean-de-
Beauregard



La proximité de l'urbanisation induit
de multiples nuisances sonores,
visuelles, électromagnétiques,
olfactives et lumineuses.

Les plus souvent nommées sont les
avions d'Orly, les avions de loisirs,
les lignes à haute tension, les sites
d'écoute ...

Les nuisances sonores



Antennes à Boullay-les-Troux



Lignes haute tension à Briis



Voies routières et ferroviaires classées

- route
- voie ferrée
- catégorie 1 (le plus bruyant)
- catégorie 2
- catégorie 3
- catégorie 4
- catégorie 5 (le moins bruyant)
- catégorie 3, élément routier en projet
- zone affectée par le bruit des transports terrestres

Carte stratégique du bruit

- commune concernée

Établissements sensibles

- collège
- école
- maison de retraite

Zone de surveillance par les avions en provenance
ou à destination d'Orly (ou de COG, secteur ouest)

- survol à une altitude inférieure à 1 000 m
- survol entre 1 000 et 2 000 m d'altitude
- survol entre 2 000 et 3 000 m d'altitude
- zone servitude quelle que soit la configuration de nuit (Est ou Ouest)
- Plan de gêne sonore 2004 d'Orly (PDS)
- petit aérodrome
- habitation ou hébergement (hébergement et abriage d'hélicoptères)

- territoire actuel de l'Etat
- territoire d'Etat
- territoire régional
- territoire départemental
- territoire communal
- réseau routier
- voie ferrée, gare
- hydrographie
- canal (du est, sud-ouest)

Service régional de l'Environnement
100 rue de la République - 91000 Evry
03 1 62 20 00 00 - www.orel.fr
© 2008 - 2009



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §a. Carte de découpage

Une entité ou unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de formes de ces caractères.

Il est projeté de partir de ces entités paysagères pour définir des **Plans de paysage** intercommunaux qui doivent permettre de caractériser chaque entité, de définir des perspectives d'évolution et les enjeux majeurs et de proposer des pistes d'actions.

A ce titre, il serait souhaitable que chaque entité comprenne entre 5 et 15 communes.

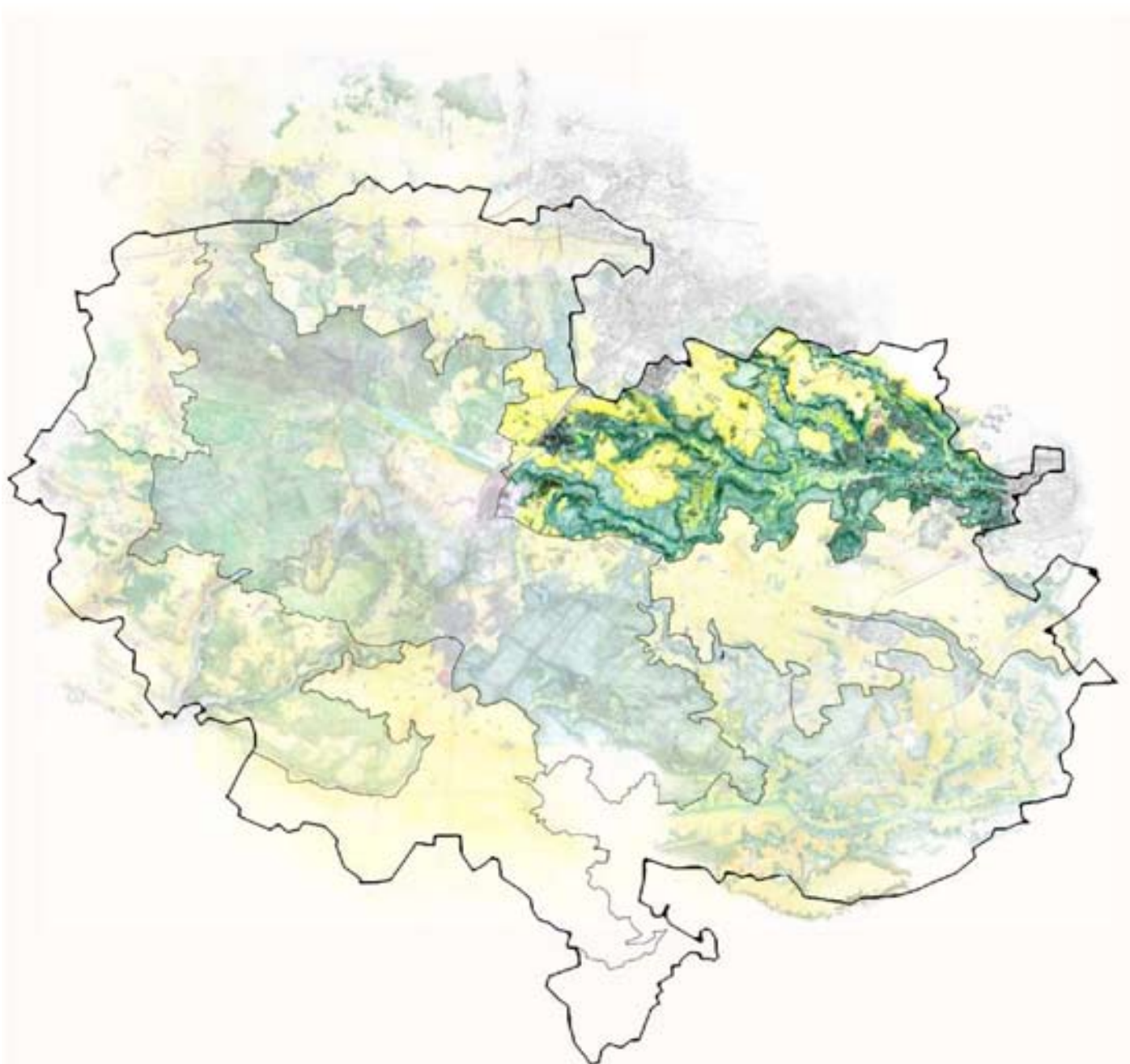
Huit entités paysagères sont proposées, trois d'entre elles comprennent des sous-entités. Un **axe géomorphologique** traversant les étangs de Hollande et les Vaux de Cernay jusqu'au bourg de Limours a été reconnu comme structure fédératrice pour l'ensemble du territoire.

Les vallées de l'Yvette = 15 communes, le plateau de Limours = 11, les versants de la Rémarde = 15 (dont 3 sont défavorables), la forêt de Rambouillet = 10, la plaine de Neauphle = 11, la plaine de Houdan = 5 (dont 4 sont défavorables), les vallons du Drouais = 10 (dont 4 sont défavorables), la petite Beauce = 4 (dont 4 sont défavorables).



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§b. Les vallées de l'Yvette



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§b. Les vallées de l'Yvette



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §b. Les vallées de l'Yvette

Les communes concernées :

Gif-sur-Yvette, St-Rémy-les-Chevreuse, Châteaufort, Magny-les-Hameaux, Million-la-Chapelle, Chevreuse, St-Lambert, Le Mesnil-St-Denis, St Rémy-l'Honoré, Les Essarts-le-Roi, Levis-St-Nom, Auffargis, Cernay-la-Ville, Senlis, Dampierre-en-Yvelines et St-Forget.

Contexte :

L'entité des vallées de l'Yvette est située dans la partie nord du Parc et possède deux infrastructures importantes : la N10 traversant le Parc du nord au sud et l'A10 au sud-est de cette entité. Cette entité représente l'identité majeure du Parc initial, bien qu'elle s'étende au sud jusqu'au plateau de Limours et au nord par la Rn 12, elle emprunte son nom à un site très décentré, où elle a d'ailleurs installé sa « Maison du Parc », le château de la Madeleine, à Chevreuse. Cette localisation est significative du poids culturel de cette entité.

Sept petites vallées se greffent sur l'axe principal E-O de la vallée de Chevreuse. Les plus grandes s'orientent O-NO, les plus petites perpendiculairement. Cette sorte de peigne entre ces vallées et ces plateaux est l'exemple le plus remarquable, dans le département des Yvelines, de l'influence de la direction armoricaine sur le relief du bassin parisien.

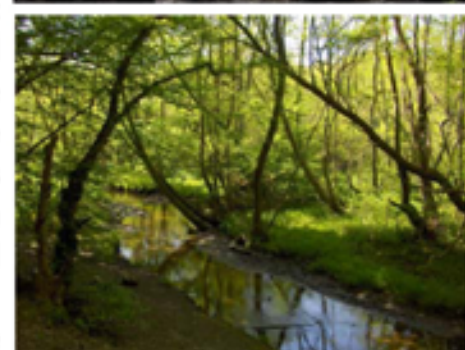
Géographie, Géologie, Relief :

A travers cette entité on peut dégager trois types d'espaces paysagers :

-Les espaces dégagés, assez plats et tenus par l'agriculture sur les plateaux. Ils sont représentatifs des grands plateaux agricoles de Saclay et Magny-les-Hameaux au milieu desquels le regard peut porter sur plusieurs kilomètres sans rencontrer d'écrans majeurs : ligne d'horizon.

-Les espaces fermés, forestier ou urbains dans les vallées. Ils sont représentatifs des fonds de vallées de Chevreuse, l'Yvette, Cernay, du Rhodon et de la Mérantaise. Ils sont visuellement étanches avec des limites très nettes (lisières de forêt ou ligne de crête) où l'on y trouve des espaces cloisonnés par le relief et l'urbanisation.

-Les espaces de transitions, au caractère plus mélangé mais aussi plus diversifié entre les plateaux et les vallées. Ce sont les espaces entre les espaces fermés des forêts ou des bourgs et les espaces dégagés dévolus à l'agriculture intensive.



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §b. Les vallées de l'Yvette

Le domaine de l'eau :

L'eau apparaît sous les formes les plus variées : sources, moullières, marais, rus et ruisseau et présente une multitude de moulins, ponts, lavoirs et système d'alimentation et de conduction des eaux qui enrichissent le patrimoine inscrit des vallées de l'Yvette (châteaux de la Madeleine, Port-Royal, Vaux de Cernay, Châteaux de Breteuil,...).

Le domaine des boisements :

Au nord, les versants raides sont couverts de bois ce qui provoque et accentue l'enfermement des vallées. Il s'agit souvent de chênaie et châtaigneraie au sol plus humide en opposition aux versants sud avec des apparitions de bouleaux et de pins sylvestres au sol plus sableux et plus sec. La diversité des différentes vallées et la présence de l'eau sous différentes formes sont à l'origine d'une grande quantité de biotopes.

Le domaine des cultures :

Au dessus des villages, vergers et cultures montaient généralement jusqu'aux lisières boisées. Au dessous, c'était l'emplacement des vignes, aujourd'hui disparus. Les grandes cultures actuelles se font maintenant sur les grands plateaux agricoles de Saclay et Magny-les-Hameaux où l'agriculture intensive domine.

Les villes et villages :

La forte urbanisation des vallées et la dissymétrie des versants expliquent la localisation des villages et bourgs dans cette entité des vallées de l'Yvette. En effet s'ils sont localisés à la confluence de deux vallées, comme à Dampierre, Chevreuse, St-Rémy-les-Chevreuse et Gif-sur-Yvette. D'autres villages se font remarquer par une localisation particulière comme Châteaufort et Magny-les-Hameaux qui dominent la vallée de la Mérantaise. D'autre encore comme Choisel et St-Lambert, s'installent dans le fond des têtes de vallées lorsque l'encaissement n'est pas trop fort.

Les atouts de cette entité :

- Son patrimoine culturel, architectural et forestier (châteaux, églises, moulins, essences végétales et animales,...).
- Une protection très forte au titre des sites et monuments,
- un très fort ancrage culturel.



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §b. Les vallées de l'Yvette

Les contraintes de cette entité :

- Fermeture des fonds de vallées par l'urbanisation et l'abandon des cultures et élevages.
- Fragilité par rapport à l'O.I.N. à Saint-Quentin-en-Yvelines
- Peu de trames arborées sur les plateaux et manque de circulations pédestres et pistes cyclables.

Les motifs paysagers de cette entité :

- Les lisières boisées sur les plateaux.
- Les fermes isolées.
- Les alignements et routes, en particulier la route menant à l'abbaye de Port-Royal (D91) et la route de St-Rémy à Chevreuse.
- Les éléments bâtis : moulins, églises, châteaux, bourgs et villages de caractère ...
- Les rivières, rus, ruisseaux, marrée, zones humides, étangs, ...
- Les blocs de grés et carrières.

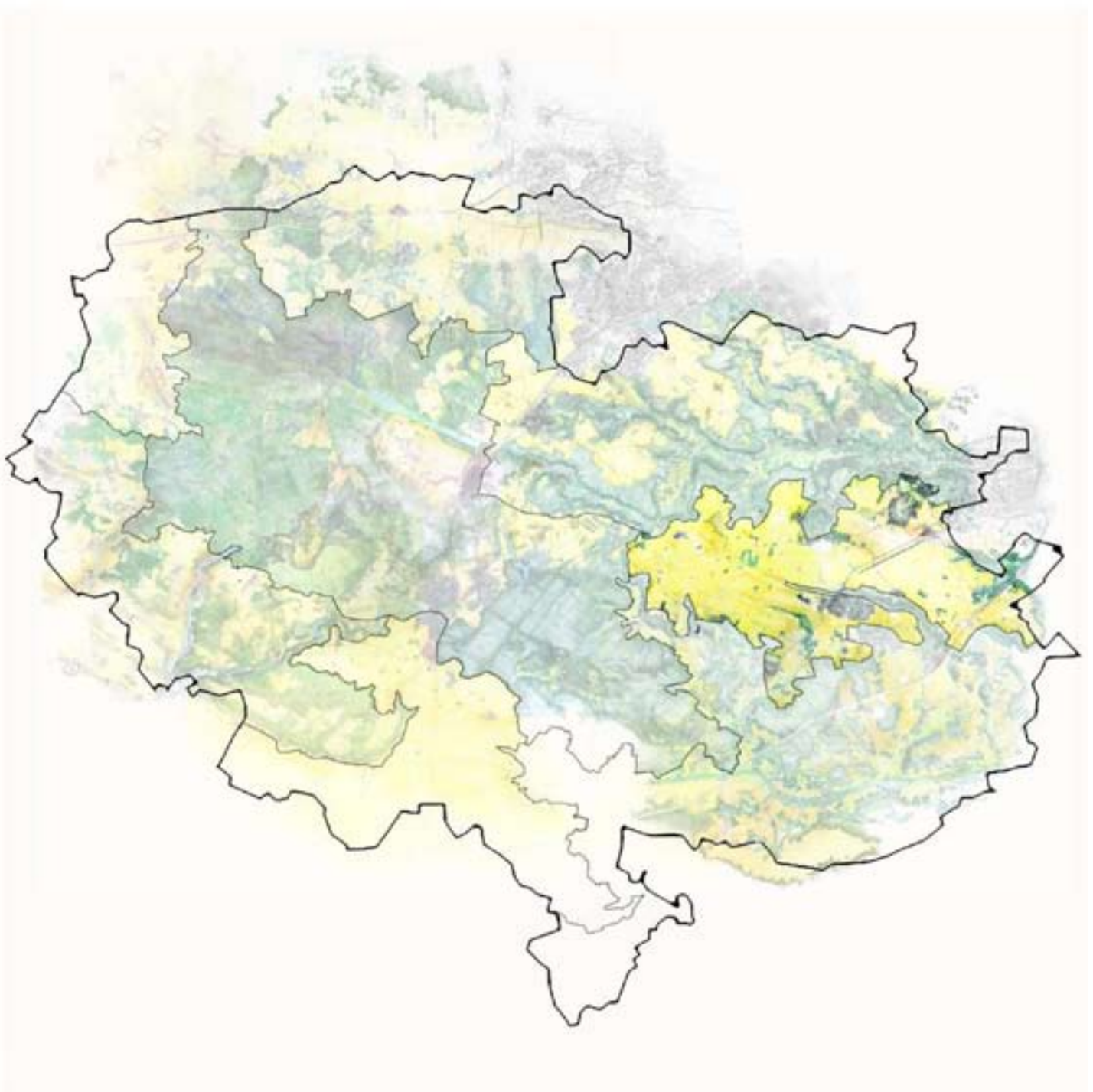
Les grandes orientations à venir :

- La réouverture des fonds de vallées
- Accentuer la trame piétonnière et cyclable sur les plateaux et des vallées
- Densifier le maillage écologique sur les plateaux.



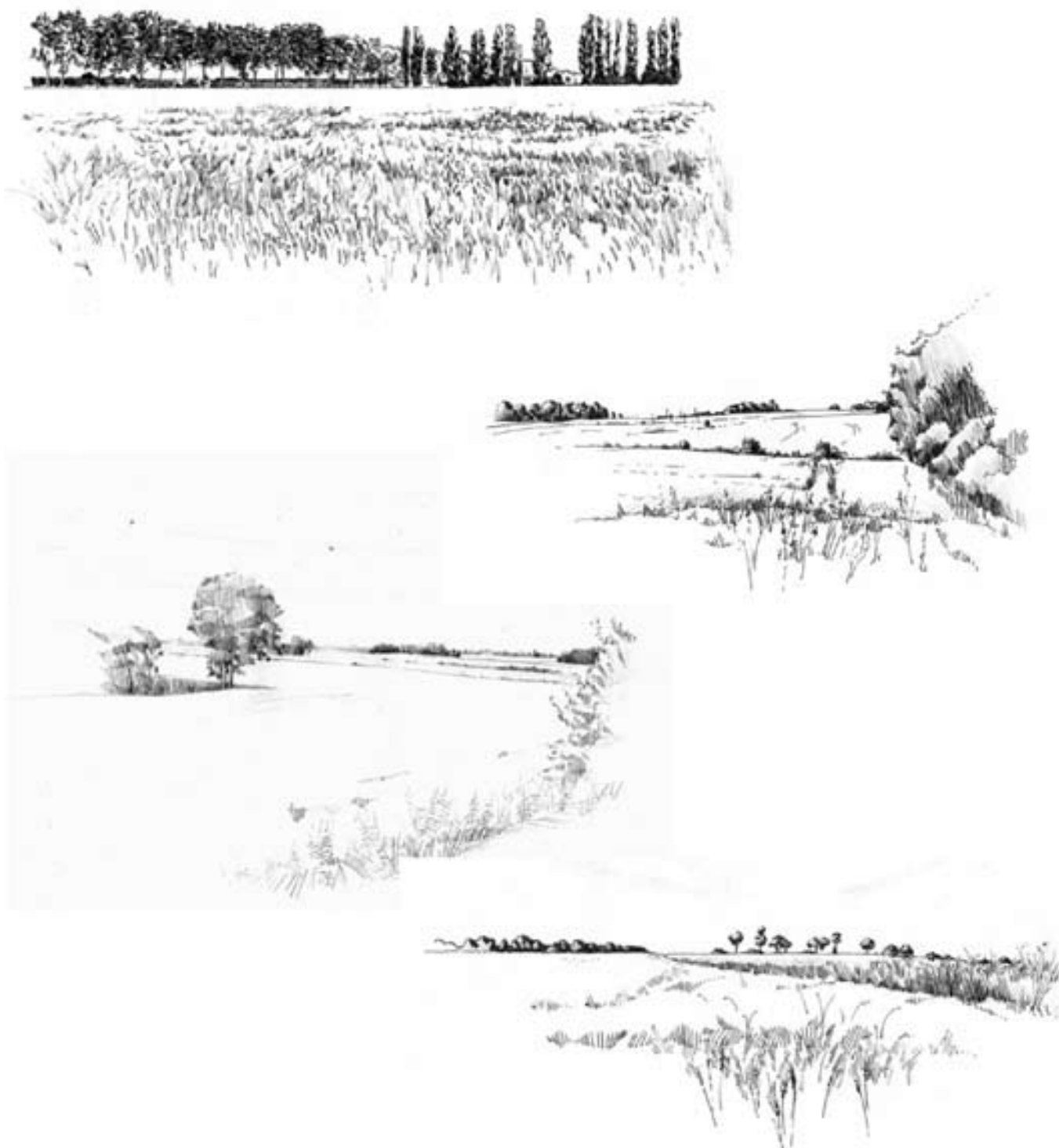
PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§c. Le plateau de Limours



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§c. Le plateau de Limours



PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§c. Le plateau de Limours



PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §c. Le plateau de Limours

13 communes concernées :

Gometz-la-Ville, Janvry, Saint-Jean de Beauregard, Pecqueuse, Choisel,

Communes à cheval sur d'autres entités :

Limours, Cernay-la-Ville, Bonnelles, Bullion, Forges-les-Bains, Briis-sous-Forges, Boullay-les-Troux, La Celle-les-Bordes

Limites et liaisons entre les entités

Le vaste plateau agricole s'étend entre la forêt de Rambouillet, les vallées de la Rémarde et de l'Yvette. Il s'accroche par Gometz-la-Ville à la limite de l'agglomération parisienne (25 km de Paris).

Orienté dans la direction armoricaine, et il est relié à l'entité de la forêt de Rambouillet, par l'axe des étangs de Hollande et des Vaux de Cernay.

Unité homogène qui s'effrange en périphérie.

Le rapport à la vallée de l'Yvette est plus franc, le basculement est direct, les limites sont plus nettes.

Vers la vallée de la Rémarde, le plateau opère un glissement progressif à travers des espaces intermédiaires, en un enchaînement d'espaces variés : chambres agricoles, ondulations, clairières, replis...

Situation administrative, voies de communication

À cheval sur l'Essonne (en majorité) et sur les Yvelines, il est traversé par l'autoroute A10, à la jonction des plaines de Frileuse et du Déluge. Le réseau routier secondaire franchit le plateau transversalement, reliant les vallées.

Géographie

Plateau est délimité par le boisement.

La plupart des bourgs se retrouve à la périphérie du plateau, en dialogue avec les vallées

Unité, étendue ouverte, horizons éloignés, ponctuée de bosquets et remises qui la subdivisent et ménagent des ambiances un peu différentes.

Relief

De faibles ondulations sur de vastes surfaces permettent de définir des limites (sous-espace) et des basculements de la ligne d'horizon. Le plateau se plisse à l'articulation des vallées sud.

Eau

L'altitude élevée du plateau (175 m) en fait une étendue assez sèche, contournée par le réseau des eaux qui coulent depuis la forêt de Rambouillet (le château d'eau) et constitue plutôt une ligne de partage des eaux entre la vallée de l'Yvette et le système de la vallée de l'Orge. Quelques mares rappellent la vaste zone humide que la paysannerie a drainé.



PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §c. Le plateau de Limours

Forêt

Boisement de rebord de vallées en périphérie qui marque les limites de l'entité, bosquets accompagnant des fermes et remises, ruban boisé de l'aérotrain qui coupe le plateau en deux.

Agriculture

Céréalière, en vastes étendues au centre du plateau et parcelles cernées de boisements en limite du plateau, ensemble cohérent et viable. C'est une des terres les plus riches d'Île-de-France... Et d'Europe.

Autres usages du paysage,

GR 11 et GR du Pays du Hurepoix, cyclisme...

Description

Ces étendues à peine nuancées créent un jeu entre la ligne d'horizon et le ciel. Des entrées sur les autres entités en chambres conjuguent la béance du plateau et l'intimité des versants de la Rémarde...

Les motifs paysagers

Lisière boisée sur plateau

Remises

Fermes de plateau isolées

Horizons dégagés/lointains

Haies brise-vent à Saint-Jean-de-Beaugard

Poiriers isolés

Atouts et faiblesses,

Pincement en milieu de plateau où il est prévu l'implantation d'une zone d'activité, entre Les Molières et Limours.

Urbanisation qui transgresse la limite boisée du plateau (Gif, Gometz, Les Ulis) et grignote la plaine agricole, morcelant l'espace en recoins, susceptibles d'être remplis à leur tour. Exemple : partie nord du plateau autour de Gometz, entre Les Molières et la naissance de la vallée de l'Orge, le long d'un repli de terrain (ruisseau).

Consommation d'espace : lotissements, à Roussigny.

Le traitement des abords de ces extensions de villes, en prise directe avec l'ouverture du plateau, donc particulièrement **visibles**: zones d'activités, ronds-points, nouveaux lotissements.



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§c. Le plateau de Limours

Vers Gometz depuis le centre du plateau : ville, relief et pylônes focalisent le regard autour de Gometz

Atouts :

Le tracé de l'aérotrain avec ses viaducs, ses tunnels...

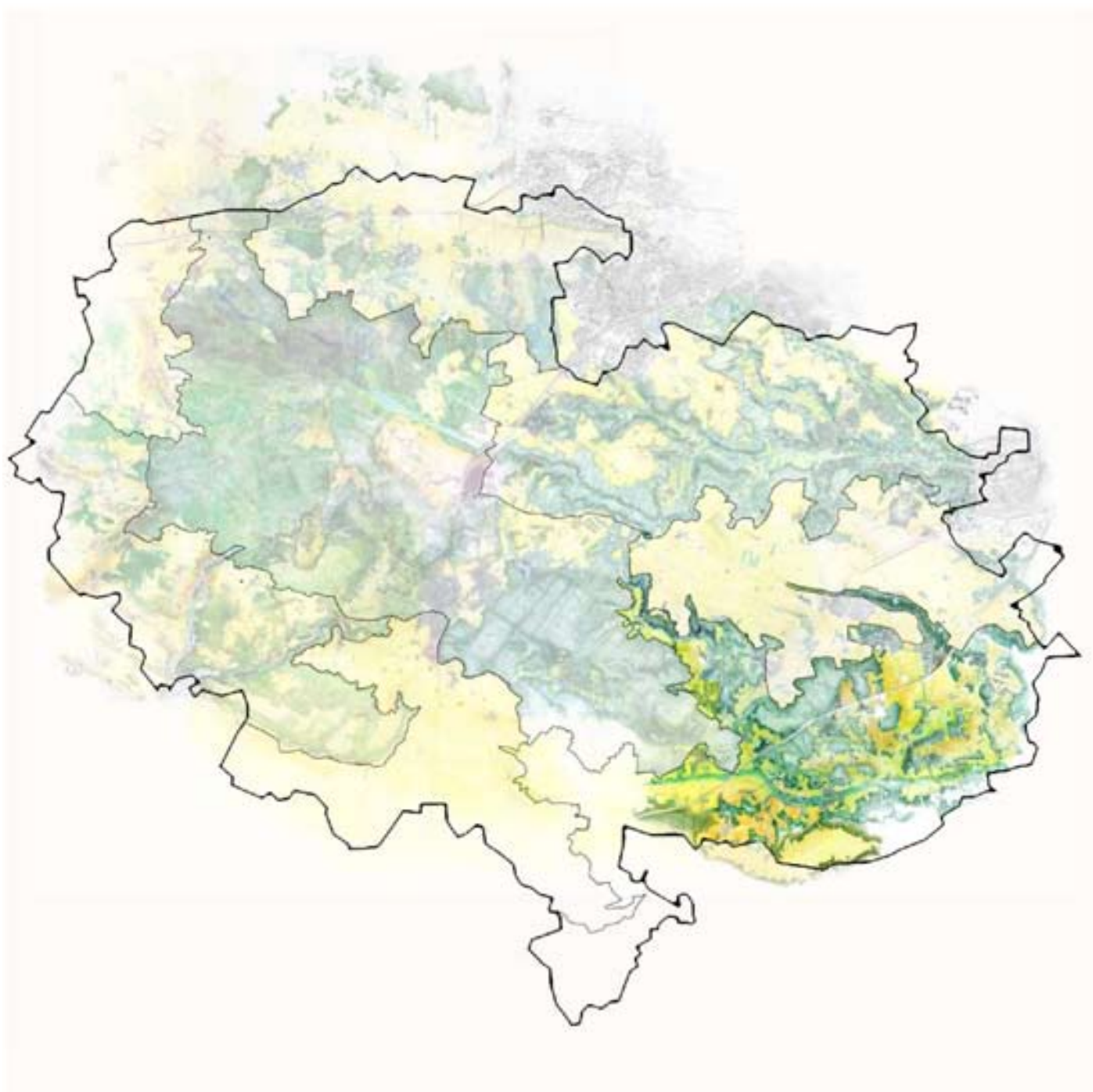
La D 988 traverse le plateau avec ses alignements de platanes

Poche agricole viable



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§d. Les versants de la Rémarde



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§d. Les versants de la Rémarde



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §d. Les versants de la Rémarde

17 communes

Longvilliers, Rochefort, Saint-Cyr-sou-Dourdan, Le Val Saint-Germain, Saint-Maurice Montcouronne, Courson Monteloup, Fontenay-les-Briis, Vaugrigneuse, Angervilliers, Bullion, Bonnelles

À cheval sur d'autres entités :

La-Celle-les-Bordes, Briis-sous-Forges, Limours (bourg), Forges-les-Bains

Hors-extension :

Saint-Arnoult, Sainte-Mesme, Sonchamp

Les Versants de la Rémarde constituent un ensemble marqué par la présence de l'eau qui sert de fil conducteur à un enchaînement de tronçons de vallées [aux ambiances différentes].

La vallée de la Rémarde et de ses affluents* appartient au système des vallées de l'Orge qui se connectent plus loin à la Seine.

* Affluents : l'Aulne, le Gloriette, la Rabette, les ruisseaux de la Claye, de la Prédecelle, du Rouillon, la Charmoise.

Limites et liaisons entre les entités

La vallée de la Rémarde et de ses affluents s'insère à l'articulation de la forêt de Rambouillet et de la Petite Beauce à travers une succession de clairières. Le versant nord vient chercher le plateau de Limours à travers un maillage de petits bois et de champs. Délimité au sud, un rideau boisé qui la sépare de la vallée de l'Orge, par l'entremise d'un petit plateau agricole dans la direction de Dourdan.

Situation administrative, voies de communication

La vallée passe des Yvelines à l'Essonne, elle est traversée par l'A10 dans sa partie la plus ouverte.

Dans la vallée, le réseau viaire assez dense se connecte avec la vallée de l'Orge davantage urbanisée (Dourdan, Saint-Chéron, Arpajon...), suivant le thalweg, ou plongeant transversalement des versants.

Géographie/relief

La vallée naît dans la forêt de Rambouillet et s'évase entre les buttes boisées abruptes (Rochefort-en-Yvelines et le bois de Bandeville au nord) et de collines cultivées couronnées de bois au sud, puis s'incurve entre les versants qui s'élèvent et se resserrent, et où se concentrent les villages.

Les voies suivent la vallée et remontent en se fondant aux bois sur les pentes. Les coteaux en mosaïque sont composés de boisements constellés par l'habitat et des réduits ouverts (parcelles agricoles ou prairies).



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §d. Les versants de la Rémarde

Forêt/eau

Le boisement est accroché aux pentes les plus abruptes et en fond de vallée en ripisylve et découpé sur les sommets du relief. Prenant sa source dans la forêt de Rambouillet, la Rémarde est accompagnée dans la plaine d'un ruban de prairies et d'un boisement étroit parfois réduit à un cordon de saules. À son entrée dans la vallée, elle devient moins perceptible, car cernée par la ville, mais réapparaît à l'occasion, entre les arbres.

Agriculture

Domaines

Courson, le château du Marais, le domaine de Fontenay, ...

Usages du paysage

Culture céréalière, prés à chevaux

Description sensible

Un filtre boisé isole le repli de la vallée.

Le fil de la Rémarde qui parcourt une plaine vallonnée, et vient s'insérer entre les versants. Intimité des villages nichés dans la végétation du fond de vallée, où l'eau vient se perdre et réapparaît çà et là.

Glissement doux depuis le couvert de la forêt.

Liste des motifs paysagers

Buttes boisées couronnées de pins maritimes

Murs en meulière étagés

Ripisylve, saules blancs

Grandes perspectives associées aux châteaux

Moulins

Atouts et faiblesses, orientations

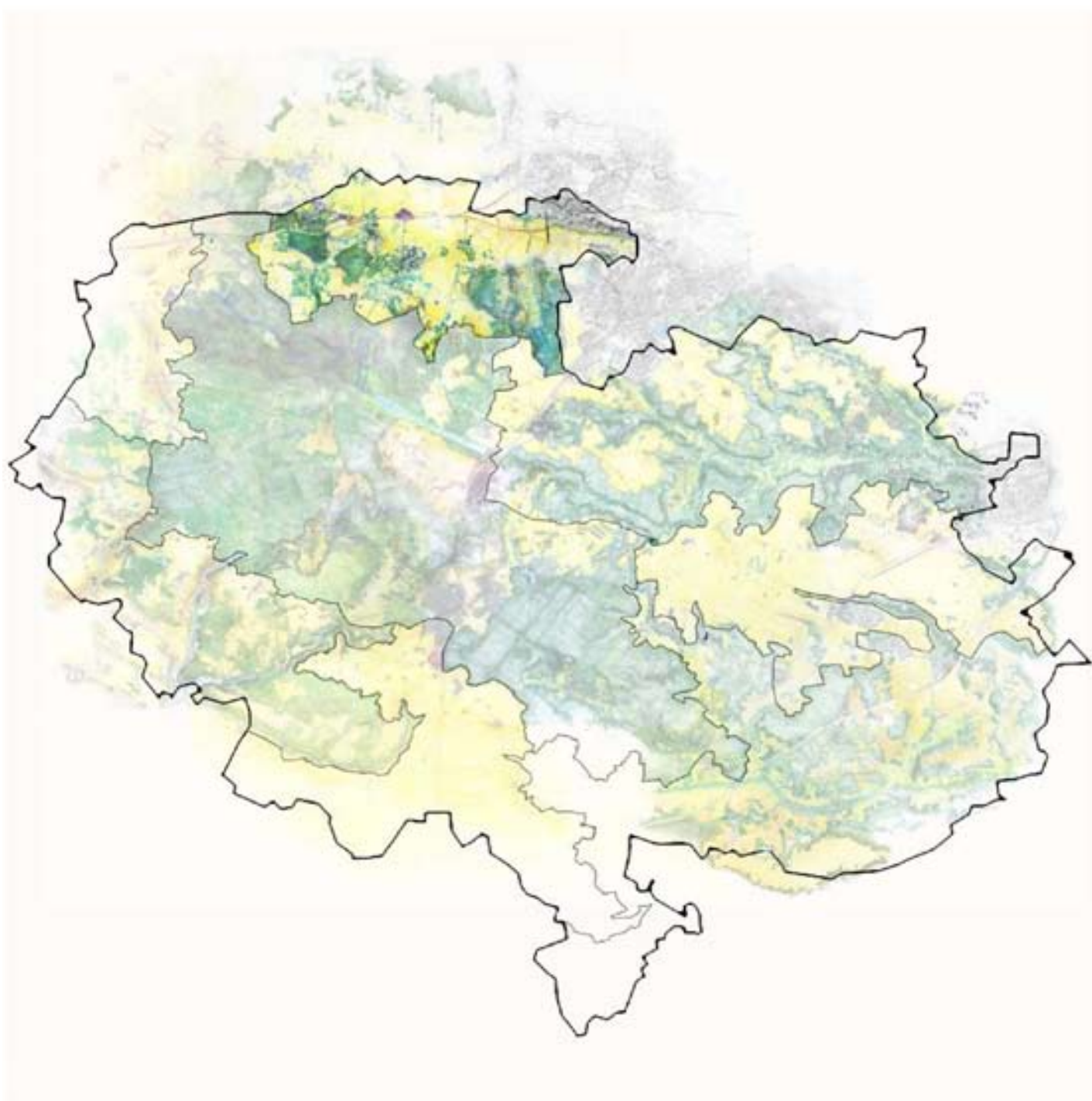
Vallée qui risque de se refermer, espaces confinés, il se peut que l'urbanisation gagne les pentes.

La plaine de Longvilliers : même si l'autoroute est très présente, elle est concurrencée par la bonne lisibilité des limites et du relief ainsi que de la rivière qui marque le fond de la plaine, avec une végétation aux couleurs contrastées (gris de saules, forêt plus foncée, en particulier les pins sur certaines buttes).



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§e. La plaine de Neauphle



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
5e. La plaine de Neauphle



PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères 5e. La plaine de Neauphle

Communes concernées :

La Queue Les Yvelines, Galluis, Méré, Mareil Le Guyon, Montfort-L'Amaury, Bazoches sur Guyonne, Les Mesnuls, St Rémy l'Honoré, Le Tremblay sur Mauldre, Jouars-Pontchartrain.

Les limites et les rapports entre les entités :

La limite du PNR ne coïncide pas avec la limite de l'entité de la Plaine de Neauphle car les points de vues offerts par la plaine portent jusqu' aux horizons boisés très lointains (ride de Thoiry, Marcq)

L'entité Plaine de Neauphle

C'est une immense étendue ondulée où l'eau circule discrètement, sans marque forte de relief, par endroit on ressent les creux mais c'est très localisé.

L'entité les balcons de Neauphle

En lisière de forêt, sur les coteaux exposés sud, le plateau forestier se rompt et des villages s'écoulent sur ses pentes, jusqu'au bas dans la plaine, creusant parfois entre les villages et la forêt, des antichambres de la grande plaine : par endroit, des ondulations plus marquées ferment les ouvertures lointaines et placent l'observateur dans les antichambres de la grande plaine.

La limite avec la forêt de Rambouillet, assez humide, est clairement marquée, d'une part par le relief en balcon, d'autre part par des lisières boisées souvent très franches.

SITUATION ADMINISTRATIVE :

RESEAU VIAIRE

La déviation de la N12 forme une grande ligne étirée qui suit la direction géographique naturelle du plateau,

Elle marque artificiellement une coupure entre :

- les antichambres et communes balcons avec un relief plus marqué
- la plaine avec les grands horizons.



PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères 5e. La plaine de Neauphle

Elle souligne, grosso modo le changement de la géomorphologie de la plaine. Elle reste discrète, légèrement encaissée mais ponctuellement très présente dans le paysage par les aménagements qui s'y greffent (tunnel, zones d'activités).

Circuler sur la RN 12 est un bon moyen d'envisager cette plaine, mais les traitements des bas-côtés et les aménagements ne sont pas en accord avec les caractéristiques et le vocabulaire de la plaine (exemple : gros ronds points plantés avec des buissons horticoles, passerelles)

LE RESEAU DE PETITES ROUTES :

Le réseau secondaire est marqué par une forme en « arrête de poisson », avec une grande longitudinale (l'ancienne RN 12) qui relie un chapelet de villages et des transversales qui font liens entre les deux bords du plateau. Cette plaine a été depuis fort longtemps un lieu de passage privilégié.

L'EAU

Dans la plaine de Neauphle :

Elle n'est que peu perceptible dans la plaine de Neauphle, ses manifestations (petits bosquets, alignements le long des cours d'eau) paraissent hors d'échelle par rapport à l'étendue des cultures

Dans les antichambres :

Sur les balcons, dans les antichambres on est plus proche de l'eau, elle devient visible dans les fonds de vallons (petits étangs, rus), de la présence de l'eau ainsi que la lisière boisée non loin se dégage une impression de fraîcheur, dans les petits vallons ouverts adossés à la forêt.

L'AGRICULTURE

L'uniformité des cultures sur sols argilo-limoneux souligne les ondulations de la plaine

Sur cette grande unité se détachent par contraste, les moindres ponctuations : vocabulaire agricole, éléments isolés divers.

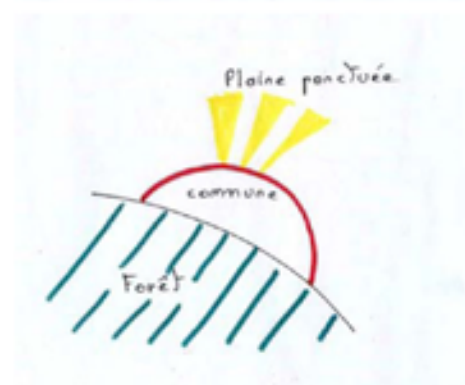
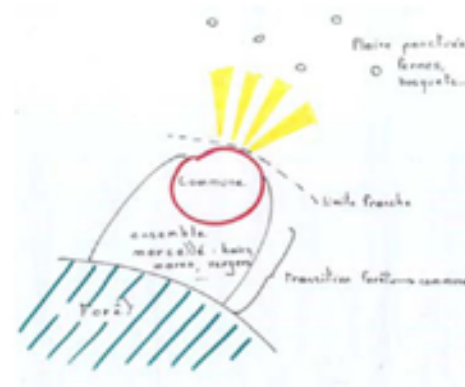
On note peu d'élevage, pas de remise, mais on sent encore la présence des haies qui devaient autrefois être plus denses aux abords des communes.

Le centre du plateau est dégagé.

LES VILLES / VILLAGES

Ils sont généralement situés sur les coteaux sud, en lisière de forêt (La Queue les Yvelines) ou sur de petites buttes (Jouars-pontchatrain)

Ils sont reliés en chapelet le long du coteau mais ont tendance à se coller du fait de l'extension urbaine.



PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères 5e. La plaine de Neauphle

et tournés vers l'ouverture de la plaine qu'ils surplombent. Ils basculent, s'écoulent donc des bois à la plaine.

LA FORET

On ne perçoit du grand plateau forestier qu'une frange boisée qui marque une lisière relativement nette avec les espaces ouverts.

La transition forestière est parfois adoucie par des vergers favorisés par l'exposition sud.

LES DOMAINES

Les châteaux sont en général liés aux coteaux, rattachés aux communes et clos de haies c'est pourquoi on les perçoit peu.

Au contraire, les églises sont très visibles et forment des repères verticaux très forts qui signalent les villages (Monfort, Jouars) on peut noter une grande variété de formes de clochers.

Les fermes, situées en pied de coteau puis plus isolées dans la plaine se détachent plus nettement sur les parcelles.

LES SENSATIONS

Depuis la forêt en se dirigeant vers la plaine, on éprouve une sorte d'inversion des sensations. on passe d'un couvercle forestier (milieu dense, sombre, frais et humide, avec un sol presque noir) à un appel d'air (espace aérien, très lumineux, où le ciel est entièrement dégagé). Les grandes surfaces de cultures dorées l'été réfléchissent la lumière en fonction du temps qu'il fait. L'« effet balcon » depuis les villages, fait décoller le regard sur cette grande surface lumineuse.

Dans la plaine de Neauphle, on pressent la proximité de la grande ville, malgré un espace relativement peu conquis par de grandes infrastructures visibles certains « détails » ont par petites touches, colorés la plaine : rideaux de peupliers masquant de petites infrastructures, des équipements standardisés « posés » ici comme ailleurs

LES ATOUTS

L'« effet balcon » est époustoufflant, les « antichambres » avec les vergers un parcellaire plus étroit et plus de haies, les fermes...

L'unité agricole, les grands horizons, la RN12 (à nuancer) qui est un bon moyen de percevoir la plaine, la plaine agricole préservée une des plus proches de Paris

Jouars-Pontchartrain, qui marque l'entrée spectaculaire dans la plaine, les coteaux boisés qui forment une délimitation claire de cet espace.



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères 5e. La plaine de Neauphle

LES FRAGILITES

Dans les villages le pittoresque est cultivé à petite échelle : jardinières, fleurissement, le village se met en scène « au coin de la rue », mais la grande vue sur la plaine qui est la grande qualité et la spécificité de ces villages en balcon est souvent privatisée et bouchée par des haies. Peu d'espaces publics privilégient la vue.

On peut donc regretter que le passage des bois à la plaine s'effectue trop souvent par des rues fermées et où la vue ne se dégage enfin qu'en pied de village. On passe ainsi sans transition de la commune fermée à la grande ouverture.

Les villages « en collier » reliés par des routes, relèguent leurs équipements sur les pourtours, le long des voies, et on glisse désormais d'un village à l'autre dans une continuité urbaine banalisée qui efface la coupure qui définit le village.

D'autres communes semblent considérer la plaine comme un espace de moindre valeur et la RN 12 comme une limite et relèguent leurs équipements de l'autre côté de la déviation RN 12 (pour Montfort et Méré)

La plaine possède par son unité et sa situation par rapport à Paris des qualités paysagères à conserver.

A NOTER : Garancière presque liée à La Queue Les Yvelines pourrait être incluse dans le périmètre, peu de moyen de visiter la plaine (sentiers vélo / piéton)

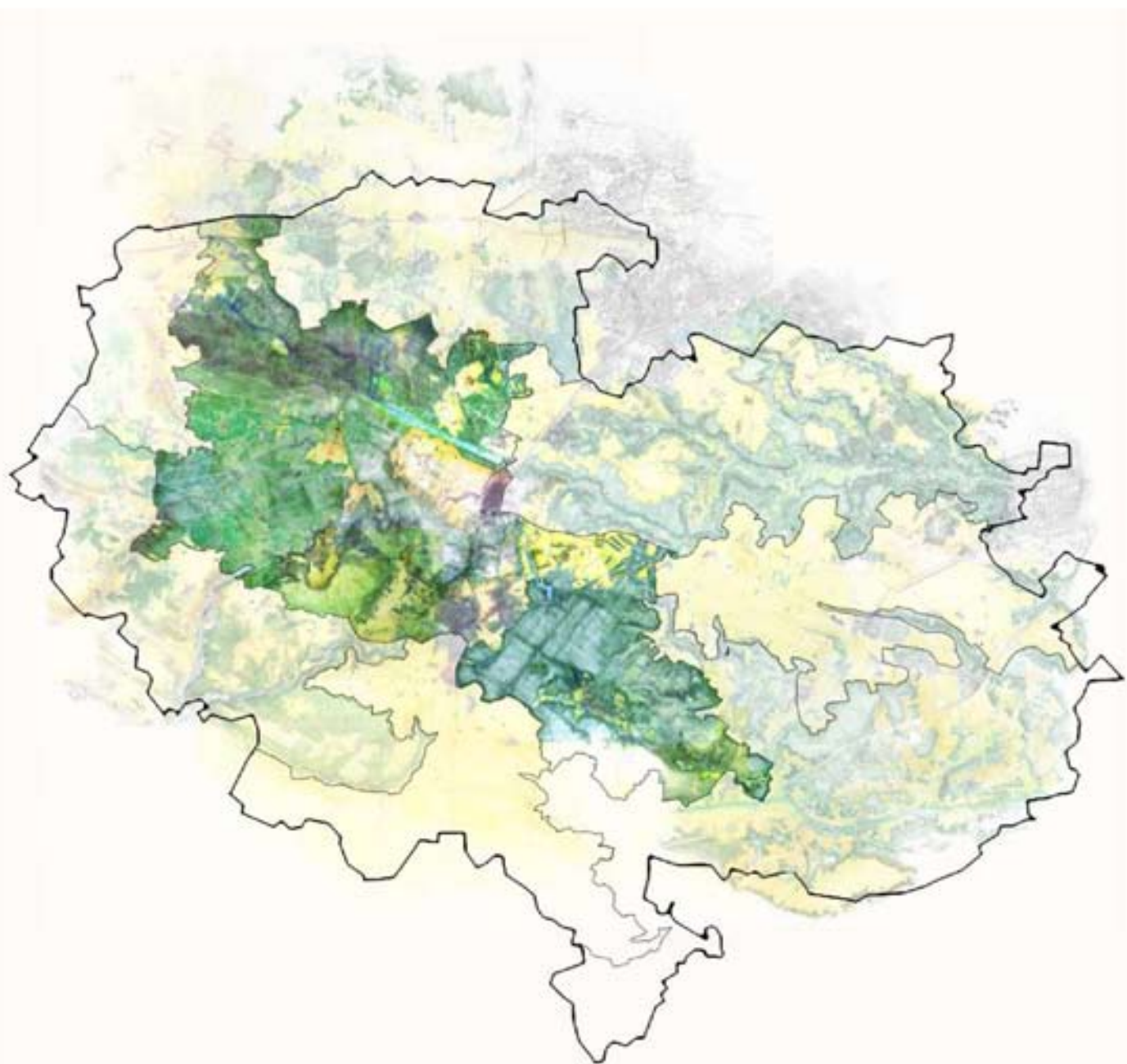
LES MOTIFS PAYSAGERS

• Les transitions : Forêt – coteau/village – plaine, • Les transitions : Les haies qui s'échelonnent avec plus de densité aux abords des villages, • Les transitions : Les villages en « colliers », • Les clochers, • Les villages-rue, • Les fermes isolées, • Le réseau viaire secondaire qui serpente dans les coteaux et relie les villages, • Les alignements (de platanes notamment) et un alignement dans le prolongement de la forêt de Rambouillet en cépée sur la D, • Les pylones électriques qui permettent de lire les grandes lignes et les ondulations de la plaine, • Les fruitiers isolés, • Les pépinières, • Un peu de maraîchage, • Le passage de l'eau souligné par une végétation accompagnant les rigoles, les fossés...



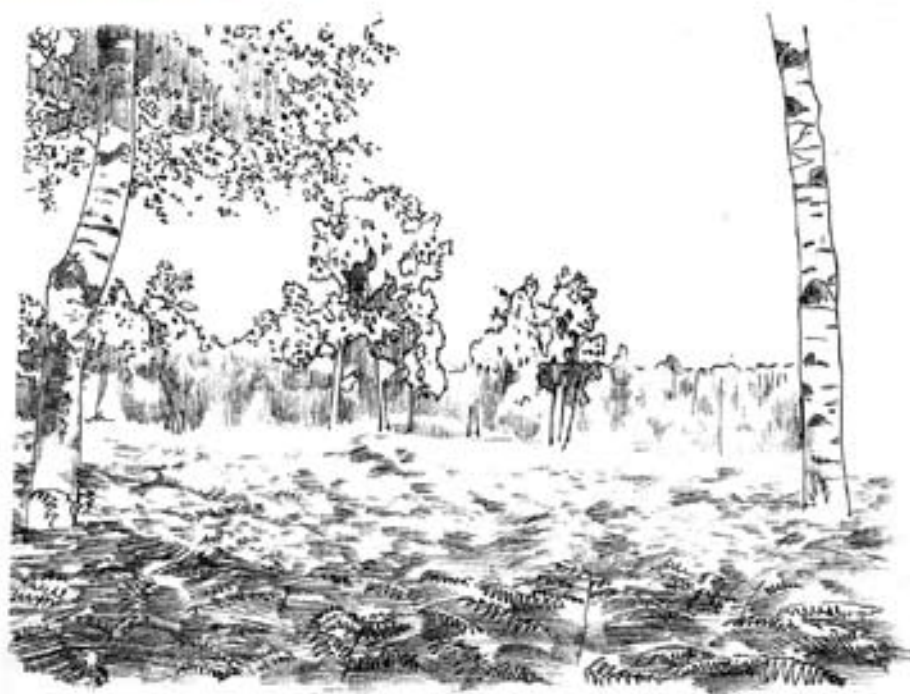
PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§f. La forêt de Rambouillet



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§f. La forêt de Rambouillet



PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§f. La forêt de Rambouillet



PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §f. La forêt de Rambouillet

COMMUNES :

Gambaiseuil, St Léger en Yvelines, Les Bréviaires, Les Essarts le Roi, Le Perray en Yvelines, Poigny La Forêt, Rambouillet

Communes sur deux entités :

Gambais, Bourdonné, Condé sur Vesgre, Adainville, La Boissière-Ecole, Ermeray

LIMITES ENTITÉS :

La forêt de Rambouillet est une entité composite regroupant plusieurs massifs forestiers plus ou moins distincts et plus ou moins denses, s'étalant dans une direction nord-est/sud-ouest, et s'ouvrant sur des clairières habitées et des communes forestières.

La forêt est limitée par une lisière relativement franche au nord à laquelle s'adosse les balcons de Neauphle. Au Sud-Ouest la forêt de Rambouillet se fragmente progressivement en accompagnant le relief vers les vallons du Drouais.

Une lisière tantôt tranchée sur la plaine du Houdan, tantôt étendue en accompagnement de la vallée de la Vesgre borde la forêt de Rambouillet à l'Ouest.

La lisière très prononcée au sud délimite la petite Beauce.

La vallée de Rémarde découpe la partie sud-est et est de la forêt.

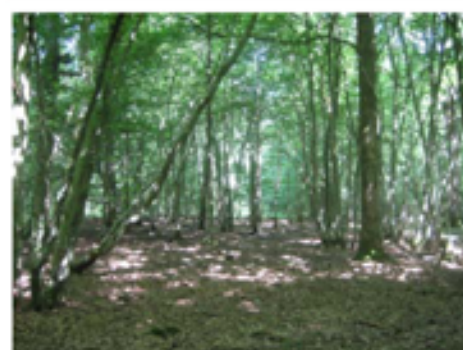
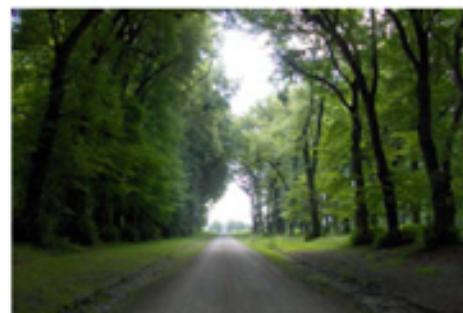
Les étangs de Hollande marquent une affinité géographique entre la fin de la forêt de Rambouillet, caractérisée par des clairières agricoles, et le début des vallées de Chevreuse (vaux de Cernay).

LES CLAIRIERES DE RAMBOUILLET :

Les clairières habitées de Rambouillet constituent des espaces ouverts dans la forêt. Des villes ou villages s'insèrent dans des trouées, avec des marges champêtres sur les lisières, pâtures ou cultures, qui ont aujourd'hui tendance à se réduire : soit la forêt avance et ronge la marge (ex : Gambaiseuil), soit la ville s'étend sur les clairières jusqu'aux lisières de la forêt en réduisant la respiration entre bois et bâti (ex : Rambouillet).

SITUATION ADMINISTRATIVE ET RESEAU VIAIRE

La forêt est découpée par la nationale 10, qui relie les communes les plus importantes (Les Essarts Le Roi, Le Perray en Yvelines, Rambouillet). La RN 10 suit à peu près une ligne de crête et de partage des eaux, elle est perpendiculaire aux étangs de hollande et donc à la grande orientation armoricaine, elle prive d'une certaine manière le grand axe des étangs de



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §f. La forêt de Rambouillet

Hollande d'une liaison éventuelle avec celui des vaux des Cernay (située dans son prolongement) mais constitue une formidable opportunité de saisir transversalement les qualités des différents paysages.

En effet, la RN 10 traverse successivement de petites plaines agricoles et des zones forestières, les espaces de transition et de changement d'ambiance ne sont pas toujours clairs surtout dans les espaces ouverts car la RN 10 favorise un étalement de bâtiments industriels sur sa longueur dans la dynamique du prolongement de la zone d'activité de Coignière.

Cette route est complétée par un réseau secondaire de petites départementales assez charmantes, parfois bordées de platanes, qui relient les communes entre elles, en traversant les petits plateaux et en offrant des vues sur les lisières de la forêt, les petites parcelles agricoles, les animaux (chevaux, vaches) et l'implantation du bâti ancien et parfois récent (lotissements). Ces routes ne constituent pas de grandes pénétrantes dans la forêt mais forment une trame campagnarde pittoresque qui accompagne l'ambiance forestière des lisières.

L'accès au massif de Rambouillet se fait par des départementales discrètes qui empruntent d'anciennes routes de chasses goudronnées (D191 de St Hubert aux Mesnuls, D111 vers Gambaiseuil, D936) mais qui sont de réelles routes forestières où le boisement est assez fermé (chênaies) ou bien s'ouvre sur les clairières de bouleaux. On peut noter qu'il n'est pas toujours évident de s'arrêter et se garer pour visiter la forêt à pied.

Certaines parties de la forêt sont inaccessibles à la voiture, c'est ainsi que l'irrigation des sentiers piétonniers est favorisée par certaines départementales, de ce fait certains sentiers semblent très fréquentés par rapport à d'autres. (c'est le cas par exemple du sentier de la « route de l'étang » qui relie Montfort aux étangs de Hollandes.)

Les sentiers, routes et carrefours portent des noms pittoresques liés aux anciens usages de chasses (ex : la route du grand maître) qui permettent à la fois de se repérer sur la carte et également de saisir la dimension historique du lieu.

Ils sont rectilignes et délimitent des parcelles exploitées. Cet entretien de la forêt permet de varier les ambiances de boisement, du taillis de dégager des clairières lumineuses où poussent les fougères et les jeunes bouleaux.

On distingue de larges allées forestières plantées d'arbres anciens, et des sentiers plus étroits parfois stabilisés pour les vélos (mais pas de réelle unité de sol pour tous ces chemins stabilisés), et aussi de très petites pistes parfois en voie d'effacement. Les espèces croissantes sur le bord des chemins sont souvent les bouleaux, attirés par la lumière.



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §f. La forêt de Rambouillet

De grands carrefours en étoiles réunissent l'ensemble de ces pistes mais souvent cet ordre ancien est déséquilibré par l'abondance et le manque d'unité du mobilier (barrières diverses, pancartes variées, poubelles centrales, maisonnettes/abris pour la pluie) Si on peut trouver au détour des sentiers des panneaux indiquant les méthodes de régénération forestière, il est en revanche peu aisé de savoir où on se trouve vraiment dans l'antre de cette étendue boisée qui apparaît du coup immense, mais peut-être est-ce là un des charmes de cette forêt ? En tout cas (il est déconseillé de s'y aventurer sans carte.)

L'EAU

L'eau est l'élément déterminant de la forêt, l'humidité est perceptible pratiquement partout sauf sur les pentes sablonneuses plus drainantes. C'est l'eau qui lie tous les espaces, en définissant des sous-espaces ponctués de mares ou bien de rigoles.

L'extraordinaire façonnage du sol par les rigoles, les drains par leur orientation donne l'idée d'un socle forestier sculpté.

Les drains accompagnent pratiquement tous les chemins mais dans les plus étroits, l'humidité est perceptible. Les drains non entretenus se bouchent et se ferment, il y a de nombreuses flaques.

LES ÉTANGS DE HOLLANDE ET LE CHÂTEAU D'EAU DE LA FORÊT

Au nord des étangs de Hollande se situe le point haut du massif de Rambouillet, véritable « château d'eau ». Toutes les rigoles du secteur drainent les eaux de ce haut plateau pour alimenter les étangs de Hollande, réservoir d'eau du château de Versailles. La fonction hydraulique de ce territoire permet de lier les différents éléments de ce paysage :

Il existe un lien fort entre les rigoles du « château d'eau » et les étangs bien que l'entretien irrégulier des rigoles et la progression du boisement au bord de l'eau efface ces traces du passé.

Les étangs forment de très belles étendues d'eaux calmes, ils sont isolés visuellement par des digues en pierres bordées de haies séquencées, dont les trouées offrent des points de vue magnifiques et d'une grande ampleur. Ces étangs ne se laissent pas percevoir comme une unité mais se succède en plusieurs séquences aux ambiances plus ou moins « sauvage » : Certains ont un dessin encore très rigoureux, rectiligne, lié aux digues régulières, d'autres ont une ambiance boisée, abandonnée avec la progression du boisement sur

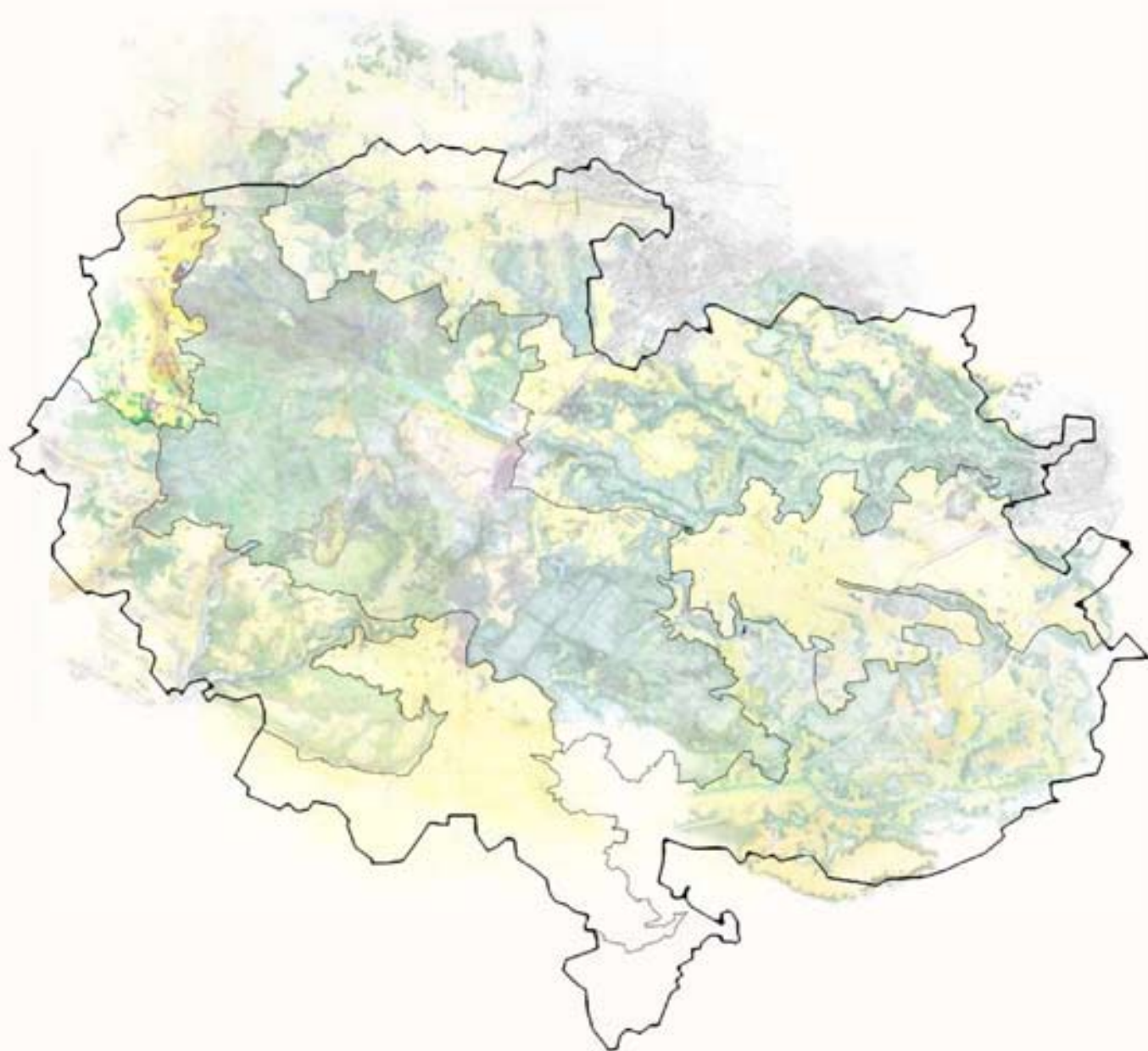


PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §f. La forêt de Rambouillet

les marges. Ces différents milieux contribuent à la qualité des espaces.
Il existe une base de loisir sur un des étangs, elle est assez fréquentée. Son aménagement obstrue la vue sur l'étang et son parking est peu discret.





PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §9. La plaine de Houdan

Les communes :

Gambais, Bourdonné, Condé-sur-Vesgre, Adainville, Grandchamp.

Contexte :

L'entité de la plaine de Houdan se situe comme une marche frontalière entre le département des Yvelines et le Drouais Normand. Après la traversée du département, elle apparaît comme la première ouverture sur les étendus normands du Drouais. La plaine arrêtée aux limites départementales se présente sous la forme d'un vaste théâtre en demi-cercle. Houdan en occupe le centre et des boisements presque continus, la périphérie.

Géographie, Géologie, Relief :

Du point de vue de son paysage, cette entité forme un ensemble unifié qui se détache nettement de la Beauce et même du Mantois. Les limites géologiques de celle-ci y sont très fortes et se confondent parfois avec les limites départementales. Ce plateau se relève vers l'ouest avant de disparaître, disséqué sous forme de buttes-témoins. Un site, au nord-ouest de Condé-sur-Vesgre, a son importance : c'est une butte témoin qui permet à cette entité de s'affirmer comme clos par ses horizons forestiers élevés. Dominé par le plateau, la plaine est cernée par des coteaux de sable. Ces coteaux présentent un profil raide qui correspond à la limite des sables de Fontainebleau.

Le Domaine de l'eau :

Sur cette entité, l'eau y est quasi inexistante, elle est très peu perceptible, seul la petite vallée de Condé-sur-Vesgre ressort légèrement de ce paysage quasi agricole aux limites forestières. Cette vallée peut être considérée comme sensible du fait de sa dimension restreinte par rapport à la masse agricole présente dans cette entité.

Le Domaine forestier :

Il constitue les horizons naturels de cette entité au nord, est et sud. Les boisements continus qui la prolongent au nord-est, là où même son relief s'efface, jouent eux aussi le même rôle d'horizons boisés entre plaine et plateau. Les sites forestiers entourant la plaine jouxtent les sites construits qui la ceinturent. Ils sont aussi à considérer comme fragiles, d'une part du fait de la pression urbaine des villes à laquelle leurs franges sont soumises, d'autre part parce que cette pression s'exerce sur les horizons mêmes du paysage de la plaine.

Le Domaine des cultures :

Il occupe le centre et la quasi-totalité de la plaine. Dans cette plaine, sans arbre ni buisson ni clôture, les cultures agricoles présentent un caractère sévère cependant légèrement atténué par la petite vallée de la Vesgre qui apporte un peu de relief et



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §g. La plaine de Houdan

d'humidité dans ce paysage très linéaire.

Les villes et villages :

Houdan occupe le centre de la trame routière qui dessert sa plaine et peut être considérée comme une ville frontière. De partout, on peut percevoir voitures et camions converger vers cette ville. En Yvelines, les villages sont souvent adossés au domaine forestier. En Normandie, ils se trouvent souvent pris au milieu de la plaine agricole.

Les atouts de cette entité :

-Potentiel agricole viable

Les contraintes de cette entité :

-

Les motifs paysagers de cette entité :

- Les haies champêtres.
- Les lisières boisées.
- Les fermes isolées.

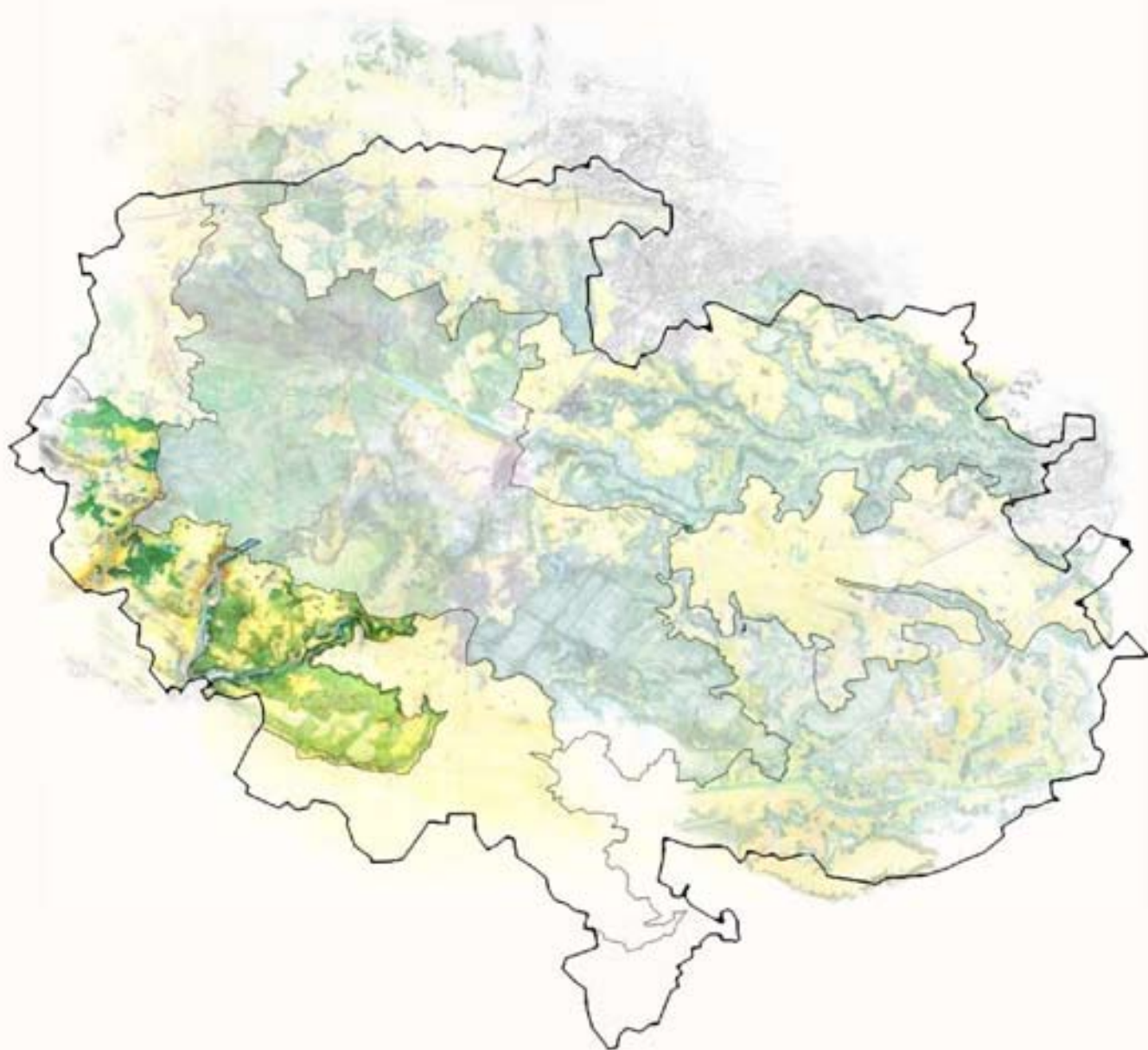
Les grandes orientations à venir :

- Respecter la simplicité du domaine agricole.
- Encourager la reprise des vergers en bordure de villages.
- Revaloriser les abords de la ville d'Houdan de façon à conserver sa silhouette fortifiée.
- Traitement des lisières périphériques de l'entité.

PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§h. Les vallons du Drouais



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§h. Les vallons du Drouais



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §h. Les vallons du Drouais

Description des limites

Les vallons du Drouais sont limités au nord par la forêt de Rambouillet. Cette entité s'imprègne de l'ambiance forestière d'autant plus que les limites sont rendues poreuses par les nombreux bois et remises qui parsèment le territoire.

A l'ouest le passage vers les paysages de la plaine de Houdan se fait de façon progressive par un ensemble de boisements clairsemés. Un plateau étroit d'axe est-ouest se détache par son altitude, il est aussi la ligne de séparation des bassins de la Vesgre (plaine de Houdan) et du bassin de l'Eure (Vallons du Drouais), le moment de bascule entre deux paysages.

Les vallons du Drouais viennent entailler à l'ouest la petite beauce. Ainsi, le long de l'axe armoricain s'enchaîne une série de plateaux agricoles qui cernés par des boisements forment des clairières au contact de la forêt. Passée la vallée de la Guéville, s'ouvre les étendues agraires ouvertes sur le ciel.

Situation administrative

Hermeray, Raizeux, saint-Hilarion, Emancé, Orphin, Orcemont, Mittainville, boiseries écoles

Axes routiers:

La D80 et la D62, liaison entre plateaux.

La D107 (Poigny-Epernon) et la D906 (Rambouillet-Epernon) longent l'intérieur des vallées.

Eau

Situés dans le bassin de l'Eure, la Maltorne, la Drouette ainsi que ses affluents la Guesle et la Guéville, viennent griffer la forêt perpendiculairement à l'axe armoricain. Ces vallées encaissées, effacées derrière des ripisilves et l'habitat sont des couloirs entre plateaux qui cheminent vers la forêt.

Un ensemble d'étangs ponctuent les cours d'eau. Conquis par l'avancée de la forêt, ils sont peu lisibles, et de plus leur privatisation rend leur accès difficile.



PARTIE 4

Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §h. Les vallons du Drouais

Epernon se positionne à la confluence des vallées de la Guesle, de la Guéville et de la Drouette, elle est la porte entre vastes étendues et massifs forestiers. La vallée de la Drouette se distingue des autres vallées par une urbanisation plus développée.

Relief

D'une configuration étrange, modelé par l'axe armoricain et l'axe des vallées perpendiculaires à ce premier, la lecture du paysage est peu compréhensible. La dilatation des vallées, tantôt ouverte tantôt plus refermée participe à la variété dans le dessin de lieux. De plus l'irrégularité du relief en rebord de plateau s'ajoute à ce paysage mouvementé où les bois, bosquets, remises, forment un dédale plein de découvertes.

La dissymétrie de la vallée de la Guesle a permis au village d'Hermeray de s'implanter à mi-pente entre plateau et fond de vallée.

Agriculture et forêt

Dans ce territoire d'agriculture péri forestière tournée vers l'élevage, la qualité des sols est plutôt médiocre. La proximité de la forêt (dégât de gibier) et les vallées sableuses, donnent des terres à faible rendement, où se développent les friches agricoles et les prés abandonnés, propices à la progression de la forêt. Sur Emancé, le sol possède les qualités des terres de la petite beauce, favorisant le maintien de l'agriculture.

Autrefois, les clairières de périphérie de forêt et les clairières forestières étaient liées entre elles par des vues et des axes de communication longés de champs. Les dynamiques forestières ont provoqué un isolement des communes devenues en quelque sorte des impasses. Bois-Dieu, village rue jusqu'alors orienté vers la forêt, s'est retourné vers l'agglomération de Rambouillet.

Domaines

A saint Hilarion, traces archéologiques

Château de voisins.

A Emancé, parc du château de Sauvage, abrite une réserve ornithologique (encore très discrète)

Description sensible

En lisière de forêt, en marge, on semble se trouver en fin de territoire, dans une arrière cours. C'est un paysage assez fermé, où s'exprime la ruralité. Les chutes de relief en bord des plateaux offrent des points de vues proches et lointains, avec le sentiment que le sol dévale sous nos pieds. Le regard rebondit sans cesse entre relief et bois dans ce paysage en mouvement. Il faut à la fois être curieux, et se laisser porter pour découvrir ces paysages au fil de



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §h. Les vallons du Drouais

petites routes. Pour enjamber les petits plateaux il faut d'abord s'enfoncer dans les vallées où se dissimulent les habitats traditionnels dont dépassent seulement leur toiture. Les vallées sont les fils de vie par rapport aux plateaux qui en retrait semblent oubliés. Cependant quelques pâtures et vergers habillent le plateau.

Liste des motifs paysagers

- Le réseau hydraulique, étang
- Les zones humides
- Les bois, bosquets
- Villages rues, village carrefour
- Vergers, pâtures
- Petites routes
- Patrimoine bâti.

Les atouts et les faiblesses

- Emancé pression urbaine, due à la présence de la gare d'Épernon
- Problèmes d'accessibilité au fond de vallée, risque continuité village rue dans les vallées,
- Fermetures de fonds de vallées, perte de diversité
- Asphyxie des étangs (végétation et privatisation)
- Fragilisation de l'agriculture par le développement des friches au profit de l'extension de la forêt.

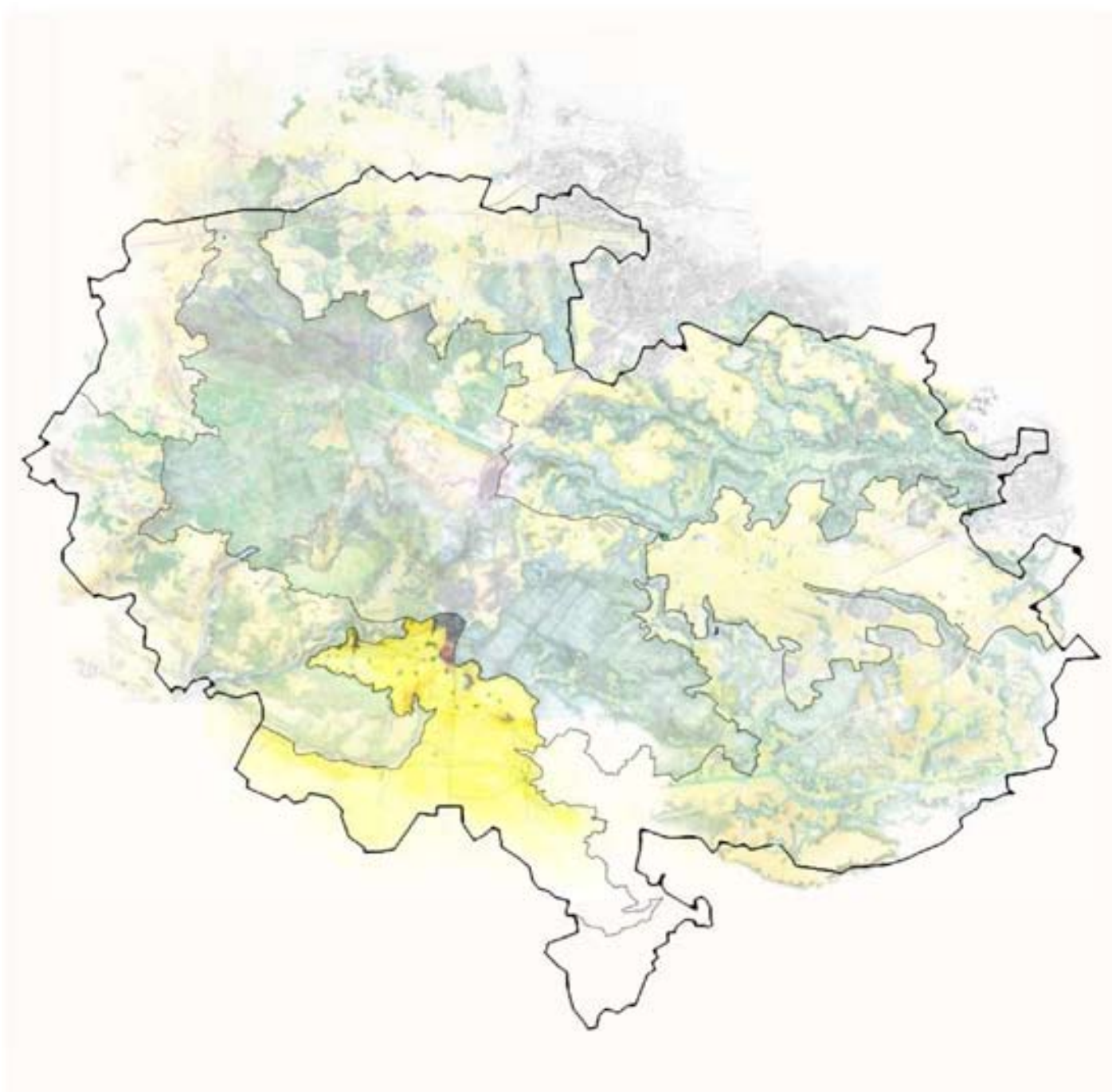
Paysages de diversité, dont les découpes des bois et du relief créent des découvertes intrigantes, dont la position d'arrière limite l'urbanisation.

Orientation : crée une perméabilité entre le village-rue et le cours d'eau en arrière.



PARTIE 4
Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères
§1. La petite Beauce



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §1. La petite Beauce

Les communes :

Emancé, Orphin, Gazeran, Sonchamps, Ponthévrard, St-Martin de Bréthencourt.

Contexte :

Au sud, venant de la Loire, l'immense plateau de Beauce avance sans solution de continuité jusqu'aux limites du département des Yvelines. Le paysage se confond littéralement avec un domaine agricole d'une telle puissance que rien ne paraît pouvoir l'entamer. Sur cette étendue étonnamment plane, les villages et hameaux sont disposés à des distances de 2-3 km chacun. Quelques boisements isolés s'imposent ici ou là par leur masse, semblable à celle des villages, et se confondent parfois avec eux.

Géographie, Géologie, Relief :

La Beauce est caractéristique par ces espaces infinis, sa démesure des proportions et ces paysages admirables baignés d'une lumière qui révèle mille contrastes...Le plateau de Beauce, d'une altitude moyenne de 125 m à proximité d'Orléans, atteint 150 m à l'entrée des Yvelines. Le calcaire de Beauce disparaît progressivement à l'approche des Yvelines laissant place à l'argile à meulière du plateau d'Yvelines. C'est un vaste plateau qui forme une partie du Bassin parisien, il est particulièrement adapté à la grande céréaliculture mécanisée, pratiquée sur des exploitations de grande taille à champs ouverts (openfields) grâce à ses limons de qualité et à son relief plat. Bien que les céréales soient les cultures dominantes en Beauce, d'autres cultures, comme la betterave à sucre ou la pomme de terre sont aussi produites. La situation au contact de l'agglomération parisienne est très favorable à la commercialisation des produits ce qui a fait autrefois et encore aujourd'hui **le grenier de la France**

Le domaine de l'eau :

L'eau est quasi inexistante dans cette partie nord de la Beauce, seuls quelques petits rus viennent sillonner ces grandes étendues agricoles et le sentiment de sécheresse se fait ressentir sur l'ensemble du plateau.

Le domaine agricole :

On ne perçoit d'abord qu'un seul et même ensemble, courant jusqu'à l'horizon et seulement ponctué de quelques villages ou boisements. La qualité des terres arables et la dimension des parcelles donnent à l'activité agricole une



PARTIE 4 Identification des unités paysagères

Chapitre 4.1 : Proposition d'unités paysagères §1. La petite Beauce

une force et une présence incontestable sur cette entité. Les cultures, souvent céréalières, laissent exprimer ce relief linéaire. La vue porte sur des horizons lointains et laisse percevoir cette grande étendue.

Le domaine forestier :

Le domaine forestier sur cette entité est quasi nul car les paysages sont en majorités agricoles et donc seul quelques petits boisements ou bosquets viennent ponctuer ces paysages. Ces boisements sont de véritables réserves de biodiversité et font partie intégrante de ces paysages. Ils ont une dimension restreinte par rapport à la masse agricole présente dans cette entité.

Les villes et villages :

Sur cette entité très dégagée on peut apercevoir de nombreux châteaux d'eau, des clochers d'églises et de nombreux corps de fermes, véritable repère dans ce paysage uniforme. Les villes et villages apparaissent comme de petits archipels où les lignes verticales des maisons et églises viennent défier l'horizontalité du site.

Les atouts de cette entité :

-Véritable grenier céréalier pour la France.

Les contraintes de cette entité :

-Paysages uniformes.

Les motifs paysagers :

- Les clochers d'églises.
- Les haies champêtres.
- Les corps de fermes.
- Les arbres isolés.

Les grandes orientations :

- Conserver ces petites masses boisées pour leur rôle écologique.
- Ne pas perturber la lecture du site par l'implantation d'objets isolés sans relation avec l'agriculture.
- Porter une attention particulière à la mise en valeur des clochers, véritable repère dans ce paysage linéaire.



BIBLIOGRAPHIE

- Géologie, paysages et activités humaines - le cas de l'Île-de-France, IAURIF, janvier 1984
- Atlas des Pays et Paysages des Yvelines -C.A.U.E 78- Alain Mazas & Alain Freytet.
- inventaires des Paysages, Magali Laffond et Cécile Lauras, PNRHVC, 1995
- Etude de faisabilité pour l'extension du PNR HVC, IAURIF, 1995.
- charte du PNRHCV 1999-2009 Six enjeux pour le Parc, 1999
- Etude sur la mise en valeur des paysages vus depuis les routes départementales des Yvelines, CAUE 78, Mars 1999.
- Images du patrimoine Yvelines, Numéro 37, Pnr de la Haute Vallée de Chevreuse.
- Les cahiers de l'IAURIF, Les Parcs Naturels Régionaux, Numéro 109-110 juillet 1995.
- Les cahiers de l'IAURIF, Les paysages d'Île-de-France, Numéro 117-118 Octobre 1997.
- Paysages en Haute Vallée de Chevreuse, Images du Parc, PNRHVC, janvier 2001
- Peintres et paysages - promenade dans les Vaux de Cernay
- Charte du PNR Oise-Pays de France, janvier 2004
- Méthode pour les atlas de paysages, MEDAD, novembre 2004
- Plans de paysage, MEDAD, décembre 2006
- Etude de l'analyse de la qualité paysagère par le biais des franges, Atelier d'écoles du paysage, printemps 2007
- Projet de charte PNR du Vexin Français, juin 2007
- Les unités et structures paysagères dans les Atlas de paysages, MEDAD, décembre 2007
- Etude de la Lecture et analyse des paysages dans le cadre de l'extension du PNR de la haute Vallée de Chevreuse - secteur Nord-Ouest, étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, été 2007
- Observatoire photographique des paysages, PNRHVC, depuis 1997